



So Barts Home

— real estate - immobilier —

St Jean - Galeries du Commerce - 05 90 511 213
sobartshome.com

Le comptoir de la peinture

- PEINTURE
- ENDUITS
- OUTILLAGE
- CONSEILS DE PROS

lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h

TOUPRET Route de Saint-Jean
Tél.: 05 90 29 99 35
MIRKA contact@baudens.com

PERSPECTIVES

Société agréée
qualité mandataire
& prestataire

0690 64 06 71
perspstbart@gmail.com
www.perspectives-stbarth.fr

WIMCO

VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES

0590.51.07.51

wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

ATTENTION
Dernière cuisine d'exposition

80% de remise
avant relooking

et encore quelques réfrigérateur en promo

25% de remise

SANIDESIGN

41, rue Jeanne d'Arc à Gustavia
Tél. : 05 90 29 21 68
sanidesignsbh@orange.fr
ouvert du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-18h et samedi 8h-12h

ASSURANCES POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS
(deux roues, auto, habitation, locaux professionnels, santé)

Alizassur
Courtier en assurances

0590 29 80 14 / 0690 516 627 - contact@alizassur.com
ORIAS : 19006579
Saint-Jean Carénage (à côté de LKJ)

LE JOURNAL

DE SAINT-BARTH

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr
CSN : 1254-0110



Ils racontent leur Marius

C'est une figure de Saint-Barthélemy qui s'en est allée jeudi 18 juin. Marius Stakelborough, fondateur du Sélect en 1949, passionné par l'histoire de son île et moteur de l'amitié avec la Suède, est décédé à l'âge de 97 ans. Ses amis lui rendent hommage.

©Ed Gadenas

P. 2

Les Antilles enveloppées dans une épaisse brume de sable

P. 11



Les élus débattent vendredi d'une carte d'urbanisme plus restrictive

Le conseil territorial de vendredi comprend un débat ouvert sur la carte d'urbanisme, qui doit entrer en révision dans les mois qui viennent. Les élus devront valider ou non les orientations générales voulues par la majorité : restrictions fortes de la construction aux abords des plages, de la hauteur des bâtiments, etc.

P. 9

St. Barth Properties

Sotheby's

INTERNATIONAL REALTY

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy

0590 29 90 10

www.sothebysrealty-stbarth.com

sothebys@stbarth.com

La légende Marius Stakelborough

97 ans à Saint-Barthélemy, dont soixante-dix derrière le comptoir du Sélect, bar emblématique de l'île qu'il a créé le 11 novembre 1949. Une vie à faire le lien entre notre île et son passé, notamment suédois. Marius Stakelborough s'est éteint le jeudi 18 juin, entouré de ses enfants.

Outre l'ouverture du Sélect en 1949, Marius avait été successivement libraire, photographe, en charge de la station météo, et aussi marin. Né en 1923, il avait sillonné la mer pendant dix ans, transportant des marchandises entre les îles des Caraïbes.

En 2009, il racontait dans nos colonnes son retour à terre : « *Il n'y avait pas d'électricité sur l'île, mais je ne pouvais pas me résoudre à aller me coucher à 19 heures le soir ! J'ai donc proposé à mes amis marins de faire escale chez moi. Nous lisions des livres, jouions aux dominos à la lueur des lampes de kérosène, puis des lampes Coleman. C'est ainsi que nous avons débuté le Sélect, entre amis.* » Jusqu'en 1987, le bar faisait aussi office de librairie et les élèves venaient y acheter leurs manuels scolaires. L'établissement est rapidement devenu une institution de l'île, fréquenté autant par les locaux, les voyageurs de passage, que les touristes fortunés, et qui n'a

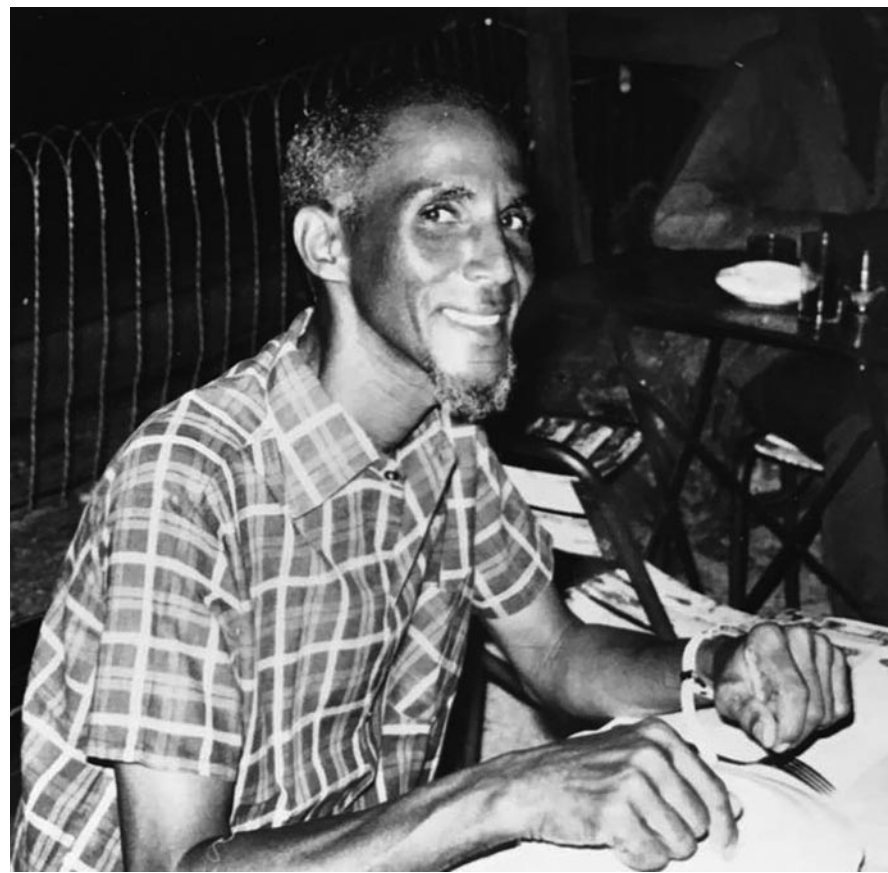
jamais perdu sa simplicité réconfortante malgré l'essor haut de gamme de Saint-Barthélemy. Les anniversaires de Marius et du Sélect, chaque année, sont des rendez-vous qui attirent du monde bien au-delà des frontières de l'île.

A la tête d'une famille nombreuse, Marius est aussi l'artisan du lien qui unit encore aujourd'hui son île et la Suède. Passionné par l'histoire de Saint-Barth, et la période suédoise en particulier durant laquelle ses deux grands-mères avaient vécu, il avait été élevé Chevalier de l'ordre royal de l'Étoile Polaire par le Roi de Suède, rencontré à plusieurs reprises. Jeune, ce fils de policier est parvenu à s'offrir le premier appareil photo de l'île, qui est d'ailleurs resté le seul durant plusieurs décennies. Il est l'auteur des premières cartes postales de Saint-Barthélemy, toutes conservées précieusement durant des décennies. Il remplissait son petit musée privé d'objets, coupures de presse, affiches, documents,

disques, photos et témoignages du passé de Saint-Barthélemy, l'ouvrant au public à l'occasion de l'anniversaire du Sélect, chaque année en novembre.

Descendant d'esclaves, Marius s'était fait l'ambassadeur de la Saint-Barthélemy vraie et authentique, et le chantre de son histoire. Adoré des Suédois comme des Américains qui fréquentent l'île, son profil atypique et souriant a fait l'objet de plusieurs documentaires, notamment « *Les amis de Marius* » diffusé en 2009.

Pour les soixante ans du bar fêtés en grande pompe cette année-là avec un concert de Jimmy Buffett, Marius Stakelborough nous confiait : « *Le temps passe trop vite. J'ai bu mon rhum. J'ai eu ma part de bonheur, mais ce qui est sûr, c'est que j'ai beaucoup travaillé pour cela. (...) Le Sélect a reçu des gens des cinq continents, de toutes races et de toutes conditions avec toujours la même grâce et le même respect. Le Sélect est mon honneur.* »



Marius Stakelborough en 1969, fête les vingt ans de son bar le Sélect et affiche ce sourire malicieux qui ne l'a jamais quitté. ©Lars Edlund

Le roi et la reine de Suède au Sélect

Dans le courant des années 50, des Suédois font escale à Saint-Barthélemy et rencontrent Marius dans son bar le Sélect. Alors adjoint au maire, Yves Gréaux racontait cette histoire en 1998, quand Marius Stakelborough a été fait citoyen d'honneur de Saint-Barthélemy : « *Ils sont impressionnés par son nom qu'ils identifient à celui d'un ancien gouverneur de l'île : Stakelberg. Quand on lui pose la question de l'origine de son nom, Marius dit qu'il n'en sait rien, qu'il ne cherche pas à savoir car il a d'autres chats à fouetter. Cependant il s'intéresse aux Suédois car tout ce qui touche à son île et à son histoire le concerne. Dès 1956, on parle déjà de lui dans les journaux en Suède. D'année en année, les relations s'amplifient.* »



Le roi Carl XVI Gustaf et la reine Silvia de Suède au cours d'une visite privée à Saint-Barthélemy, en 1987.

Naissent rapidement l'Asbas (Association Saint-Barth des Amis de la Suède) à Gustavia et la St. Barthélemy-Sällskapet en Suède, grâce à la motivation de Marius mais aussi, entre autres, de Charles Magras, Daniel Blanchard et Jean Magras côté français, Per Tingbrand, Olle Nyman et Beril Larson côté scandinave.

Marius Stakelborough, qui fut consul honoraire de Suède à Saint-Barthélemy, a même reçu au Sélect le roi et la reine de Suède, en décembre 1987, au cours d'une visite privée

du couple sur l'île. Carl XVI Gustaf et son épouse Silvia de Suède ont conquis la population par leur simplicité. En 1980, il avait été fait chevalier de l'Ordre de l'Étoile Polaire. Et en 2012, le royaume scandinave le consacra officier de première classe.

« *Depuis qu'un jour de septembre 1977, Daniel Blanchard et moi-même, nous nous sommes rendus en Suède afin de trouver une commu-*

nauté qui accepterait de se jumeler avec la nôtre, que d'événements heureux se sont écoulés, que de rencontres fréquentes qui ont donné lieu à des échanges culturels fructueux pour nos deux communautés », se félicitait Marius Stakelborough en 1997, à l'occasion du Piteå Day célébré chaque année en novembre. Dans sa maison de Gustavia transformée en un musée nommé "Back Street Galerie", il classait et compilait des milliers de documents

sur l'histoire de l'île, avec soin, espérant transmettre cet héritage aux générations futures afin que le passé ne soit pas oublié ni tronqué : « *On a beaucoup dit qu'il n'y avait jamais eu d'esclave à Saint-Barthélemy. Cela est faux. Leur libération est intervenue entre 1846 et 1847 pour la dernière d'entre elles* », expliquait-il en 2009. « *Il y a des générations derrière nous. Elles ont besoin de connaître la vérité.* »

« Un homme, une île, une vie »

Ingrid et Joachim Wall, respectivement journaliste et photographe suédois, ont publié en 1999 une biographie de Marius Stakelborough, « *Une des personnes les plus célèbres de la Caraïbe* »,



intitulée "Un homme, une île, une vie", et éditée en français, en anglais et en suédois. Venus il y a vingt ans pour l'anniversaire du Sélect, ils confiaient alors leur attachement et leur intérêt pour Marius. Re transcription de l'interview d'Ingrid Wall publiée à l'époque dans nos colonnes :

Pourquoi teniez-vous autant à écrire ce livre ?

IW: J'avais très envie que les gens connaissent mieux l'histoire fantastique de sa vie. Marius a eu une vie réellement extraordinaire. Il a vécu à Saint-Barth dans des circonstances difficiles et ensuite il a pu rencontrer le roi de Suède. Je pense que sa vie n'est pas commune et ce qui nous intéressait également, c'était ce lien avec la Suède. Tous les ingrédients étaient présents pour écrire une bonne histoire.

Pourquoi les suédois sont-ils fascinés par Marius ?

IW: Parce que c'est quelqu'un

de très spécial. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la Suède et aux Suédois. Il y a aussi cette particularité avec son nom de famille qui ressemble à celui d'un gouverneur de l'époque, Stakelberg et qui fait que peut-être, après tout, Marius est aussi suédois ! Saint-Barth fut la seule colonie que la Suède ait jamais eue. Les Suédois trouvent cela très intéressant et même un peu mystérieux. Il y avait des pirates, des contrebandiers et même des esclaves. Notre pays n'a jamais connu l'esclavage sauf ici. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir cet homme, Marius, descendant à la fois des esclaves et des Suédois.

Qu'est ce qui vous a le plus marqué chez le personnage ?

IW: C'est un homme sage dans un sens très démocratique. Il a beaucoup de respect pour les gens et il fait beaucoup de belles choses pour eux, notamment pour les Suédois qui viennent ici.

Ariette Magras : “Une encyclopédie exceptionnelle”



Marius ...

Je suis allée de nombreuses fois discuter avec Marius, il me demandait de le prévenir, il avait ainsi le temps de préparer « son memo » et tout ce qu’il voulait me montrer afin de ne rien oublier. Je l’écoutais des heures, il était capable de répondre à toutes mes questions. Une encyclopédie exceptionnelle !

Il ne fallait pas nous déranger ... « on discute de choses sérieuses ... », disait-il.

Impossible de partir, il avait tant de choses à me dire ! Nombreux sont les sujets qui ont été abordés, sa jeunesse, l’histoire de Saint-Barth, ses premiers contacts avec les Suédois, et quelques confidences familiales et amicales... Au moment de se dire au revoir : « non, non, tu prendras bien un petit apéro », quelques gouttes dans le coin du salon... pour Hélène, me faisaient sourire ! Et la conversation reprenait de plus belle.

Il m’a souvent dit : « Maintenant il est temps que j’aille rejoindre ma famille et mes amis, mais il me reste tant de choses à faire ! »

A-t-il pu terminer ? on n’a jamais le temps de tout finir. Marius, je ne te remercierais jamais assez pour tout ce que tu m’as apporté.

Bruno Magras : “Un excellent ambassadeur de notre île”

Marius était une figure connue et reconnue de l’île de Saint-Barthélemy. C’est un homme qui avait su se faire aimer et respecter par la population. Les relations qu’il avait su bâtir au fil du temps, avec de nombreuses personnalités étrangères notamment suédoises et américaines, avaient fait de lui, un excellent “ambassadeur” de notre île. Avec ses amis Olle Nyman et Per Tingbrand, il a été actif pour retisser les liens avec notre ancienne patrie. C’est d’ailleurs à ce titre qu’il s’est vu décerner le 3 mai 1980 la médaille de Chevalier de l’Ordre Royal de l’Étoile Polaire par le Roi de Suède, et c’est ce qui m’a conduit à lui décerner la médaille de Citoyen d’Honneur de Saint-Barthélemy le 24 août 1998. C’est hélas une de nos mémoires qui vient de s’éteindre et cette disparition est une perte pour notre île.

Michel Magras : “Il a sa place dans le cœur de chaque Saint-Barth”

Marius a sa place au panthéon des bâtisseurs de Saint-Barthélemy et dans le cœur de chaque Saint-Barth.

Il a indéniablement contribué à la renommée de l’île par sa personnalité, généreuse, digne, sa pédagogie et son infaillible joie de vivre. Je suis certain que nous serons tous d’accord pour dire que le Select est un bout de l’âme de Saint-Barthélemy et nous le lui devons.

Marius restera aussi pour moi le trait d’union entre les États-Unis d’un côté et la Suède de l’autre, avec laquelle il a cimenté nos relations avec une implication et une amitié sans faille. Je suis heureux que la République ait reconnu son immense contribution en le faisant Chevalier de l’Ordre national du Mérite. Nous lui devons une gratitude infinie et notre affection collective.

De ses derniers jours, je garderai le souvenir de sa grande sagesse. Il était un pan de la mémoire de Saint-Barthélemy, une part de notre Histoire à laquelle il a pris une part active.

Je regrette de ne pas être à Saint-Barthélemy pour ses obsèques mais par la pensée, je m’incline devant sa mémoire et lui rends un hommage appuyé.

Jimmy Buffett : “Marius, mon capitaine...”



Marius, mon capitaine, professeur, ami, voisin et marin... Adieu

Tu nous as appris à naviguer dans la vie, avec bienveillance, avec un sourire pour chacun ... Un Cheeseburger et un Ti-Punch au Select avec un tir occasionnel sur l’abeille au-dessus du bar, feront toujours partie de ma vie à Saint Barth... Bon voyage mon cher ami, tu seras toujours dans mon cœur et ma mémoire.



PROCHAINE & DERNIÈRE ÉDITION DE LA SAISON
26 JUIN 2020

Disponible sur stbarthweekly.com
C’EST
Le moyen le plus sûr de se faire connaître auprès de nos visiteurs

0590 27 65 19 ou 0690 54 76 24
journalsbh@orange.fr



à nos fidèles clients et amis pour cette saison.
En attendant de vous retrouver en septembre, le Santa Fé sera ouvert du 25 au 28 juin pour le déjeuner et le dîner..



Dantès Magras : “L’île perd un grand homme, un sage”



Marius était tout d’abord un grand ami de mon père, et je le voyais souvent, depuis ma jeunesse. Pour moi c’est grâce à lui que la Suède n’a pas été oubliée dans l’histoire de l’île. L’île bénéficie maintenant d’un statut fiscal particulier, qu’on le veuille ou non, grâce à la Suède, et là-aussi, on pourrait même avancer que grâce à Marius, et à cette relation, ce statut n’a pas été oublié. Il a été à l’origine de la création de l’association “St Barth des amis de la Suède”.

Il était appelé “le consul de Suède” et avant d’accepter ma nomination à l’époque, je suis allé lui demander son avis.

Marius s’est souvent rendu en Suède, a été reçu par le Roi et la Reine. Il a parfois fait la une de certains journaux suédois, et une fois, avec un petit loup dans les bras. Cette photo avait été prise au musée historique en plein air de Skansen. Je l’avais rencontré là-bas, et il m’avait raconté, amusé : “Quand je suis parti pour la première fois en Suède, le maire de l’époque, m’avait amicalement et en plaisantant dit de faire attention, car en Suède on n’aimait pas les Noirs et qu’on allait me faire manger par les loups. Et me voilà avec un loup dans les bras, en Suède.”

Lors d’une rencontre avec le couple royal, il n’y a pas si longtemps au Palais Royal à Stockholm, le Roi s’était dépêché de me demander des nouvelles de Marius. Il le connaissait bien, et lors de leurs vacances familiales à St Barth, nous avons dîné ensemble au Brigantin.

Marius ne cherchait pas les honneurs, et son énorme travail pour entretenir les relations historiques avec la Suède était absolument désintéressé. L’île perd un grand homme, un sage. Il faut souhaiter qu’il sera bientôt mis à l’honneur, en nommant une place, ou une rue, par exemple, “Marius Stakelborough”.



Devant la première version du Select. Avec son épouse Hélène, ils ont élevé dix enfants, qui à leur tour ont eu des enfants, ce qui fait de Marius le patriarche d’une grande tribu.

Diana Deutsch : “J’étais accro à toutes ses histoires”

J’ai rencontré Marius en 1989. Je m’étais arrêtée au Select. Marius était assis dehors et parlait avec des gens. Quand je me suis arrêtée près du bar pour commander un second plateau, Marius est entré et s’est assis à côté de moi. Il m’a dit : «Vous devriez commander un ti punch, c’est la meilleure boisson du menu. » Et il a commencé à parler des premiers jours, de l’île avant tous les touristes, j’étais accro à toutes les histoires venant de cet homme énigmatique. Il parlait avec tant d’éloquence ! Nous sommes rapidement devenus des amis. Quand j’ai regardé l’horloge, nous parlions depuis plus de deux heures. Je suis revenue sur l’île plusieurs fois après cela et j’ai toujours pu trouver Marius au bar. J’ai déménagé à Saint-Barth en 2003, une île qui m’a toujours fait sentir comme chez moi, tout comme mon amitié avec Marius. Tu vas me manquer cher ami.

Amy Bettan : “J’étais un peu nerveuse...”

Je me souviens encore de ma première conversation avec Monsieur Marius... La légende vivante de Saint-Barth. Nous avions des boissons à la main et nous nous sommes assis à côté de lui, dans son bureau. J’étais un peu nerveuse, à vrai dire. Il avait un million de questions. De quelle région d’Amérique venions-nous ? Comment avais-je rencontré Phil, mon mari ? Combien d’enfants et petits-enfants ? Avais-je une maison ou un appartement ? Et puis, Pourquoi avez-vous choisi cette maison ? Il a dit de prendre le temps pour répondre. Je lui ai donc raconté comment nous sommes tombés amoureux de notre maison de Long Island, car elle avait une immense salle à manger. A l’époque, nous étions déjà parents de deux jeunes garçons. Nous étions les premiers de la famille à nous installer et nous voulions être sûrs que nous pourrions accueillir toute la famille à notre table. Il avait les yeux écarquillés et a dit : “Vous l’avez choisie parce que vous pourriez avoir une grande table ?” Lorsque j’ai répondu oui, il m’a serré la main et a dit : “Puisque la famille est si importante pour vous, je peux vous dire que nous deviendrons amis.” Et nous l’avons fait.

Nils Dufau : “ Une page d’histoire qui se tourne”



Marius fut l’un des membres fondateurs de l’Association St. Barth des Amis de la Suède (ASBAS) lors de ses prémices en 1978. Depuis les années 60 déjà, il a toujours accueilli les bras ouverts les nombreux suédois venant en visite à St. Barth. Le Select, souvent amicalement surnommée « l’Ambassade de Suède » a été et reste le rendez-vous incontournable pour nos amis du grand Nord. D’ailleurs, j’ai été heureux de rencontrer Marius à nouveau le 18 février au Select avec la très sympathique équipe de la ville de Piteå venu sur l’île pour la construction de la case suédoise. Ce fut un moment empli d’émotions et d’amitié transatlantique franco-suédoise. Durant cette visite Marius restait debout, impossible de le faire s’asseoir pour qu’il puisse se reposer !

Les membres de l’ASBAS se joignent aux nombreuses condoléances émanant de la Suède en ce moment : Mme. la Maire de Piteå Helena Stenberg, l’ancien Maire Peter Roslund ainsi que les amis suédois du monde associatif.

Avec le départ de Marius c’est une page d’histoire qui se tourne, mais il restera bien présent dans les esprits de chacun qui l’ont tant connu.

Lucien-Pierre Couic : “Honneur, travail et dévouement”

Après la disparition de Marius, c’est avec émotion et respect que la Fédération des Anciens Combattants de Saint Barthélemy présente à toute la famille ses sincères condoléances. Un grand homme disparaît. Beaucoup d’entre nous l’ont bien connu et apprécié sa courtoisie et sa généreuse amitié. Ainsi va la vie, puisse-t-elle inspirer la nouvelle population de l’île à respecter les valeurs fondamentales qui ont été les siennes : honneur, travail et dévouement.

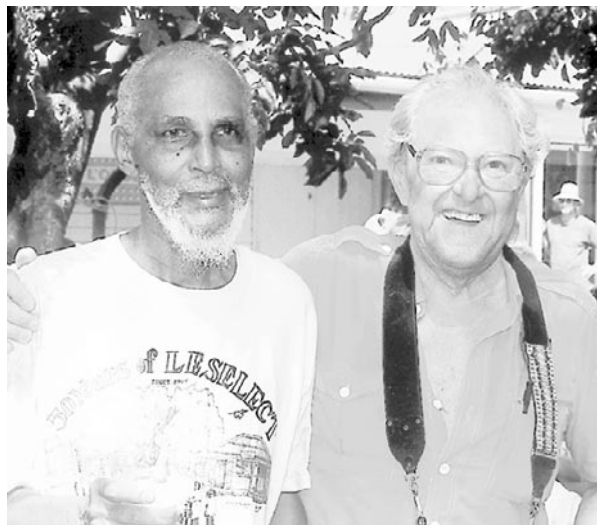


Avec Per Tingbrand en octobre 2010. ©Arlette Magras



En 1978 avec Jean Magras, premier Piteå Day de l’histoire, fête du jumelage entre la commune suédoise et Saint-Barth.

© Famille Magras



Avec Olle Nyman en 1995.



Marius est à l'origine des premières cartes postales de Saint-Barthélemy, qu'il a soigneusement conservées dans son petit musée.

Ed Gudenas : « Les règles devaient être respectées »



À partir des divers livres qu'il a lus depuis sa jeunesse et de ses expériences, Marius Stakelborough est devenu un homme très sage. Nous le connaissons comme celui qui a créé Le Select avec sa femme Hélène en 1949, mais ce n'est qu'une partie de ce qu'il a accompli. Marius a montré beaucoup de respect et d'amour autour de lui. Être un bon ami était très important pour lui. Jusqu'à ce qu'il perde la vue, Marius écrivait et appelait des centaines d'amis partout dans le monde pour s'assurer qu'ils savaient qu'il pensait à eux. Marius était la personne la plus spirituelle que je connaissais. Je crois que son amour pour les autres venait de son amour pour Dieu. Il priait tous les jours, y compris pour ses nombreux amis, et avait toujours le livre de prières de sa jeunesse.

Les gens étaient instantanément attirés par Marius et c'est ce qui m'est également arrivé en 1995, lors de ma première visite au Select. J'ai assisté en novembre 1999 au 50^e anniversaire de l'établissement. Je voulais surprendre Marius avec une collection de photos qui documentait cet événement et quand en janvier je lui ai présenté l'album, il était très reconnaissant. Et je peux dire que c'est à ce moment que notre amitié a commencé ainsi que ma carrière de photographe.

Je me considérais comme un assistant spécial de Marius et ces dernières années nous avons eu une relation que je chéris grandement. Être un ami de Marius fait de vous un ami de nombreux autres à travers le monde.

Marius était également connu de ses amis sous le nom de "The Boss" parce qu'il savait ce qui devait être fait, et s'assurait que c'était accompli. Les règles devaient être respectées, comme celle de n'apporter aucune modification au Select. Même cette année, je suis sûr qu'il a fait un tour d'inspection et a demandé pourquoi telle photo a été déplacée ou manquante. Tout avait sa place. Marius continuera de faire partie de nombreuses vies. Cela ne changera pas.

Francine Levy : «Le monde était plus amusant avec lui»

Mes voyages à Saint Barth ne commencent que lorsque j'obtiens un embrassade de Marius. Depuis notre premier déjeuner ensemble, il m'a toujours traité comme un membre de la famille. Sa personnalité a contribué à faire de Saint-Barth ce qu'il est devenu. Nous sommes venus plusieurs fois à l'occasion de ses anniversaires. Il nous demandait de venir et s'illuminait d'incrédulité quand il nous voyait. Il était l'une des personnes les plus accueillantes que j'aie jamais rencontrées. Il semblait fragile, et se plaignait de sa vue en 2017. J'ai dansé une fois jusqu'à 1h du matin sous la pluie avec lui. Peut-être était-ce pour son 91^e anniversaire... Lorsque je suis tombée malade, il j'ai tiré de lui mon cri de bataille "I'm still here !" et ça m'a aidé. Le monde était plus amusant avec Marius.

Dennis Carlton : «Il a toujours aimé les jolies femmes»



Il est facile de se rappeler avec tendresse de Marius, bien qu'il y ait tellement de souvenirs. Connaissant la vie depuis près d'un siècle et bien ayant voyagé, malgré ses racines de descendants d'esclaves, Marius était exceptionnel dans la simplicité qu'il allait à la rencontre des gens, à se faire des amis et entretenir ses relations.

Il a reçu avec enthousiasme l'amitié offerte par ceux qui venaient visiter Saint-Barth. Toutes ces relations ont commencé grâce au côté entreprenant de Marius, qui les invitait d'abord à s'asseoir puis à parler. D'abord dans une pièce de sa petite maison de Gustavia partagée avec sa femme et sa famille, puis à proximité... développé pour devenir Le Select d'aujourd'hui.

La nourriture, la conversation, les rafraîchissements, les dominos et une bibliothèque, avec Marius comme hôte, font un cadre insulaire pur, simple et authentique...

C'est dans ce cadre que j'ai rencontré Marius pour la première fois, un matin de mars 1978. Alors que je pénétrais dans le "jardin" en plein air du Select, Marius, 54 ans -maigre et avec de longues jambes- a traversé l'espace pour me saluer de sa main tendue. N'hésitant jamais à aller à la rencontre d'étrangers, il a insisté pour que je m'assoie et que je le rejoigne pour profiter de sa boisson préférée, un Ti Punch. Pas de glace et assez fort, pensai-je. Néanmoins, il y en eut bientôt un deuxième... et la conversation s'enchaîna. En parlant, Marius a insisté pour que je revienne dans l'après-midi avec ma femme, Wendy. Comme il me l'a expliqué : il a aimé me rencontrer, mais a toujours aimé les «jolies femmes».

À cet égard, comme souvenir de mon amitié avec Marius pendant de nombreuses années, je conclurai en disant qu'il a également fait la connaissance de ma mère. Marius et maman sont nés la même année -1923- et, au cours de ses visites à Saint-Barthélemy, ils ont développé une tradition de partage des célébrations d'anniversaire entre eux. Lorsque j'ai rendu visite à Marius en mars dernier chez lui, alors que nous marchions pour nous asseoir dans le petit salon, Marius s'est arrêté pour me montrer une carte d'anniversaire épinglée sur le mur, que maman lui avait envoyée juste avant sa mort, il y a un peu plus d'un an. En parlant de leur année de naissance commune, il a répété le commentaire qu'il lui faisait toujours : «Vous savez, nous sommes venus ensemble, sur le même bateau.» C'était un geste réfléchi et généreux d'un homme gentil et doux.

Marius a été honoré et fêté par la royauté, les millionnaires et les gens du quotidien... tout en se faisant des amis, modestement, de manière indélébile et incontestable, et en marquant Saint-Barth comme un phare de civilité pour les cultures et les visiteurs locaux.

John King : «Une oasis sans prétention où le temps, sur une île en évolution très rapide, semble s'être arrêté»

Il semble que rien ne se passe à Gustavia qui ne passe pas par le Select. Situé au carrefour du quartier, il a été un point de repère depuis plus de 70 ans. Marius et sa chère épouse Hélène ont fondé le bar en 1949 comme lieu de rassemblement pour les habitants pour un verre, un jeu de hasard et une conversation animée.

Un Américain, du nom de David Rockefeller a découvert l'île à la fin des années 50 et est immédiatement tombé sous le charme du Select - un endroit idéal pour que ses enfants perfectionnent leur français, et pour M. Rockefeller, pour développer une amitié à vie avec Marius. Près de 50 ans plus tard, à l'occasion du 90^e anniversaire de Marius, M. Rockefeller a téléphoné pour lui souhaiter bonne chance et lui a envoyé une carte d'anniversaire. Comme lui, d'autres ont adopté Le Select comme un repère loin de chez eux. Dans les années 80, Jimmy Buffett est

tombé sur le bar lors d'un voyage à la voile, et en voyant l'une de ses affiches à côté de celle de Bob Marley, il a déclaré qu'il était chez lui. Alors que quelques changements ont été apportés par nécessité ou par opportunité, un mur extérieur altéré affiche un panneau qui dit : "Le Select évite le changement depuis 1949." Je pense que c'est ce qui nous plaît : une oasis sans prétention où l'histoire peut être partagée et où le temps, sur une île en évolution très rapide, semble s'être arrêté.

Je ne sais pas exactement quand j'ai rencontré Marius pour la première fois, mais je me souviens très bien avoir assisté à son 80^e anniversaire, le 5 juin 2003. À cette occasion, en août, j'étais devenu l'un de ses nombreux photographes en résidence d'hiver. J'ai même créé un livre de l'événement que je lui ai expédié par la Poste.

Ce qui en a suivi, c'est une appréciation de l'homme. Les années ont passé mais

ce que je retiens, ce sont les moments où nous nous retrouvions assis au Select (Ti Punch, rhum blanc, sans glace) ou dans sa « cabane à crabes » autoproclamée, parlant de ses débuts et de la culture qu'il a nourrie sur l'île.

Ma dernière visite à la « cabane à crabes » a eu lieu au début de mars de cette année. La pandémie se profilant à l'horizon, donc pour la première fois, il n'y a pas eu de bise ou d'accolade lors de notre rencontre. Il m'a montré des photos de son père et d'autres souvenirs que je n'avais encore jamais vus - ses archives étaient apparemment sans fond - puis j'ai fait mes adieux.

Comme c'était sa pratique, il m'a escorté (en respectant la distanciation sociale) jusqu'à la porte. Il a levé la main et dit : « A bientôt, John. » Et je lui ai rendu la phrase. Un adieu et un souvenir parfaits.

Reste en paix, cher ami.

En bref

Great Bay reprend du service



Le ferry Great Bay Express qui relie Gustavia à Philipsburg, côté hollandais de l'île voisine, reprendra ses rotations vendredi 3 juillet. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes sur le site de la compagnie, avec un programme réduit par rapport à celui d'avant crise sanitaire. Voyager, qui augmente peu à peu son offre au fil de la demande, avait pu reprendre plus tôt puisque le bateau dessert deux territoires français.

Juliana rouvre le 1^{er} juillet

Les vols entre l'Europe et l'Amérique du Nord et Sint-Maarten reprendront le 1^{er} juillet à l'aéroport international Princess Juliana, a annoncé le gouvernement de Sint-Maarten. Les passagers devront attester qu'ils ont passé au moins vingt-et-un jours consécutifs dans les pays d'origine avant de monter dans l'avion. Le port du masque sera imposé dans l'aéroport, et des écrans thermiques et points de prise de température sont prévus. La quarantaine ne sera pas imposée aux voyageurs. Samedi, le gouvernement hollandais annonçait que les tests pour les voyageurs au départ de chez eux seraient facultatifs, seulement recommandés ; il a changé d'avis mardi 23 juin. Pour entrer à Sint-Maarten, il sera finalement obligatoire de se faire dépister dans les 72 heures avant le départ de son lieu de résidence. Lundi 22 juin, d'autres liaisons ont déjà repris au niveau régional avec Juliana : Sainte-Lucie, Antigua-et-Barbuda, Dominique, BVI et Saint-Kitts.

250 paniers solidaires distribués

Jeudi 25 juin, les bénévoles de la Croix-Rouge donneront leurs derniers stocks aux personnes dans le besoin. Au total, ils auront offert 250 paniers contenant une semaine de nourriture au cours de la crise sanitaire et du confinement.

Les bénéficiaires ont maintenant leurs habitudes, neuf semaines après le début de l'opération. Ils sont une vingtaine ce jeudi matin à se succéder au local du terrain de proximité de l'Anse des Cayes, que la Com a prêté à la Croix-Rouge pour l'opération baptisée "paniers solidaires". Jeunes travailleurs indépendants qui n'ont plus aucun revenu depuis le confinement, mère célibataire en difficulté pour payer le loyer, travailleurs précaires... Sans oublier les sans-domiciles fixe de Gustavia, qui viennent récupérer leurs paniers à la Vestiboutique de la Croix-Rouge, puisqu'ils n'ont généralement pas de moyen de locomotion pour aller jusqu'à l'Anse des Cayes. Les bénévoles leur accordent une attention particulière, eux qui ont été heurtés par la perte tragique de l'un des leurs, la semaine dernière.

Au total, en neuf semaines de crise sanitaire, la petite équipe de la Croix-Rouge a distribué 250 paniers, dont cinquante pour les enfants. Plus que des paniers, il s'agit de sacs-cabas,



Demain, les bénévoles de la Croix-Rouge videront les derniers stocks et mettront fin à l'opération.

remplis de produits de première nécessité. Après la distribution de demain, l'opération sera terminée ; mais les

bénéficiaires seront toujours suivis de plus ou moins loin, juste pour s'assurer qu'ils parviennent à retrouver quelques

revenus.

Au total, la Croix-Rouge locale a engagé 12 à 13.000 euros dans cette opération avec l'aide d'AMC qui a offert une partie des produits ainsi que le transport. Une somme que l'association a pu avancer grâce à sa structure nationale, et à des dons d'entreprises ou de privés de l'île. Pour autant, il va falloir se refaire : la grande quête annuelle de la Croix Rouge devait se tenir, au niveau national comme à Saint-Barth, début avril, en plein pendant le confinement. Elle est reportée à l'automne.

Avant cela, il faudra trier et ranger la Vestiboutique, qui après le confinement a reçu énormément de vêtements, et énormément de clients aussi, avec la majorité des articles vendus à 1 euro. Elle fermera ses portes pour l'été au mois juillet. Enfin, autre mission dans les jours qui viennent, inventier et vérifier tout le matériel d'urgence de la Croix-Rouge, utile en cas de cyclone : tentes, génératrices, téléphone satellitaire, etc.

La désinfection n'affecte pas les professionnels du secteur

Si les gestes barrière contre le Covid-19 sont de moins en moins visibles sur l'île au niveau individuel, les entreprises s'astreignent à respecter un protocole de désinfection de leurs locaux. Plusieurs sociétés spécialisées se sont rapidement adaptées pour proposer les nettoyages et produits spécifiques.

Désinfections en profondeur, fréquentes, et vaporisation de virucides : les entreprises et collectivité doivent depuis le début de l'épidémie mettre en place de nouveaux protocoles de nettoyage pour leurs locaux. Commerces, hôtels, écoles, mais aussi les lieux de passage de voyageurs comme les compagnies maritimes ou l'aéroport ont dû s'adapter.

A Saint-Barthélemy, des sociétés de nettoyage ont dû vite réagir pour répondre à cette nouvelle demande. Après une longue période d'activité réduite, elles ont réorienté leur stratégie, et le tout s'équilibre. « Ces dernières semaines, nous avons été particulièrement sollicités afin de fournir devis et protocoles à différents commerçants ou propriétaires », atteste Jérôme Guinet, gérant de Top Services. « Cependant la hausse de travail n'est pas significative, bien que ces demandes nous permettent de relancer la machine. On sort d'une étape durant laquelle nous fonctionnions au ralenti puisque les hôtels et les villas étaient fermés. La dynamique actuelle nous mène à concen-

trer nos équipes autour de la désinfection... Nous n'avons, dès lors, pas eu besoin de recruter de personnel supplémentaire, mais simplement se rediriger vers des tâches plus spécifiques. »

Chaque jour, l'entreprise Pro-Insect intervient aux Galeries du Commerce. Nicolas Ferrando, gérant de la société, est en pleine vaporisation après la fermeture des boutiques. « C'est important, je trouve, de faire une distinction entre nettoyage et désinfection tout d'abord. Ce qui est fait à l'aéroport ou dans d'autres établissements est une bonne chose, car ils utilisent des produits biocides certifiés apparaissant dans l'index ACTA*. Celui-ci liste les solutions virucides approuvées dans le cadre d'une désinfection d'un espace commun. C'est à dire que ces substances sont non allergènes, non corrosives et ne laissent pas de résidus. C'est totalement inoffensif pour l'homme et l'environnement. On a fait des vaporisations comme celle-ci sur des pommes au supermarché, deux minutes après, vous pouviez la manger sans aucun risque ! »



Combinaison intégrale, masque, visière, produits agréés ; un protocole de désinfection très précis est réalisé chaque jour aux Galeries du Commerce.

Il poursuit sa tâche, dans sa combinaison totalement hermétique malgré la chaleur toujours prenante en cette fin de journée. « Il est primordial d'avoir recours à des personnes qualifiées, équipées et responsables. Nous n'avons pas eu besoin de recruter puisque d'une part nous n'assistons pas à une hausse si importante de travail, et d'autre part ces personnes qualifiées, et donc formées, ne courent pas les rues ici. On a à

cœur de faire les choses au mieux pour éviter que le début de saison prochaine ne soit compromis... cela comprend aussi bien cette crise épidémiologique que les traitements contre les moustiques ! »

Outre les désinfections, les lieux fréquentés se sont massivement équipés de plexiglas, gel hydroalcoolique, etc. A l'aéroport, lieu sensible par excellence, « ça fait long-

temps que l'on est prêt », assure le directeur Fabrice Danet, derrière son bureau jonché de circulaires colorées rappelant les gestes barrière. Si l'île n'a officiellement rouvert que ce lundi 22 juin, « on avait déjà tout mis en place au sein de nos infrastructures : des hygiaphones aux guichets, un dispositif d'affichage pour rappeler les gestes barrière et la mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique. Le nettoyage a été

drastiquement renforcé et la désinfection des lieux est assurée par la société Top Services. Le protocole appliqué dans nos locaux est semblable à celui pratiqué dans les transports en commun, en région parisienne par exemple. Néanmoins nous avons recours à cette désinfection uniquement après la fermeture de l'aéroport afin de ne pas nuire aux voyageurs. »

Si le risque zéro n'existe pas, la plupart des commerces et établissements veulent rassurer la population comme les visiteurs en déployant ces dispositifs de sécurité. « Si tout est fait dans les règles, en termes de protection des employés comme des touristes, ou au regard des protocoles mis en place par des professionnels agréés, alors tout sera sous contrôle », assure Nicolas Ferrando. « C'est bien ce qui compte, rassurer les sceptiques sur le fait que notre île est saine. Nous nous devons tous d'être responsables. »

Gregory M.-B.

*ACTA : Association de Coordination Techniques Agricoles.

L'île espère une mini-saison touristique cet été

La plupart des hôtels cinq étoiles gardent portes closes jusqu'à l'automne. L'activité se fera, cet été, dans les villas et les plus petites structures hôtelières. Les restaurants locomotives de Saint-Barthélemy jouent le jeu et préparent aussi leur réouverture.

Eden Rock, Cheval Blanc, Christopher, Sereno, Barthélemy, Villa Marie, Carl Gustaf : réouverture en octobre ou novembre pour ces grosses machines. Côté 5 étoiles, seuls le Manapany et le Toiny accueilleront des clients cet été. « Remettre un hôtel en route, ça coûte beaucoup d'argent », explique Anne Dentel, présidente de l'association des hôteliers de Saint-Barthélemy. « Il faut un certain taux de remplissage pour que ce soit rentable. Chacun a fait son calcul ; si le bilan avait été à zéro, les gros hôtels auraient rouvert, tout le monde a bien sûr envie de reprendre l'activité. Mais là, ils perdraient de l'argent. »

Tous ont hésité jusqu'à la dernière minute. L'annonce de la réouverture de Saint-Barthélemy le 22 juin a été faite tardivement ; longtemps, le calendrier donné par le gouvernement n'offrait aucune perspective précise, il était donc impossible d'ouvrir aux réservations. D'ailleurs, la Collectivité est sortie de la voie gouvernemen-

tales en ouvrant l'île à tous les visiteurs, quelle que soit la nationalité, sans mesure de quarantaine.

Maintenant, c'est fait, et si les grosses unités restent fermées, les plus petits hôtels répondent présents : le Pearl Beach, le Village, Baie des Anges, L'Auberge de la Petite Anse ou encore les Îlets de la Plage sont opérationnels. C'est donc vers ces derniers, et bien sûr vers les villas de location, que seront orientés les touristes cet été.

Plus d'Américains que d'Européens

« On ne va pas faire la saison prévue, mais on va s'enlever une grosse épine du pied », indique Anne Dentel. « On reçoit pas mal d'Américains, alors que d'habitude les deux mois d'été sont plutôt tournés vers les Européens. » Côté tests de dépistage, « ils montrent tous patte blanche », assure-t-elle. Ils veulent voyager l'esprit tranquille, et venir oublier toute cette crise et ces contraintes durant leurs vacances à Saint-Barthélemy. « Le fait d'être en villa les rassure d'un point de vue



Comme la majorité des plus gros hôtels de l'île, L'Eden Rock reste fermé, mais il a rouvert son bar-restaurant de plage en baie de Saint-Jean. A côté, le Pearl Beach et Lil'Rock sont également ouverts, et le Nikki Beach se prépare pour le 4 juillet, Independence Day. © ERI/J. Le Menn

sanitaire », indique Anne Dentel. « Mais de toute façon Saint-Barthélemy rassure par ses petits volumes de touristes, sur des espaces ouverts, des bungalows individuels ou villas. » A noter,

« on reçoit des demandes pour des séjours plus longs que d'habitude. » Autre point fort, les annonces des établissements locomotives qui se succèdent : Shellona est déjà ouvert, le Bonito rouvrira le 2

juillet, comme Bagatelle, Nikki Beach le 4 juillet, La Guérite le 8 juillet...

D'un autre côté, « on a toujours des clients qui annulent parce qu'ils ont peur de voya-

ger, qu'on vient de découvrir un cluster près de chez eux », indique Anne Dentel. Et aussi des annulations liées aux contraintes sanitaires. « Les Britanniques et les Norvégiens, par exemple, doivent faire une quatorzaine chez eux au retour des vacances. On a eu de grosses annulations à cause de ça, alors qu'ils voulaient venir. »

Avec la crise sanitaire qui bat son plein sur le continent américain, les contraintes de voyage et de dépistage qui diffèrent selon les pays et les aéroports, la situation reste instable en ce mois de juin. Des décisions prises au dernier moment, ou changeantes, ont fortement compliqué le travail des professionnels du tourisme.

« On commence à avoir des demandes pour la saison prochaine », positive Anne Dentel. Mais c'est encore loin, « les clients veulent venir mais veulent des garanties sur les conditions d'annulation, si jamais la crise devait empêcher leur venue. » Et d'ajouter en aparté : « Drôle de période... »

Les boîtes de nuit se sentent oubliées

Les deux discothèques de Saint-Barthélemy, la Casa et le Modjo, n'ont toujours pas l'autorisation de reprendre leur activité. Et le communiqué signé samedi par le Premier ministre ne devrait pas les ravir : Edouard Philippe renvoie leur réouverture à septembre.

Comme tous les autres commerces, le 15 mars les deux discothèques de l'île ont fermé brusquement leurs portes. Mais contrairement aux bars et restaurants, elles restent closes par décret. Et mauvaise nouvelle pour elles, selon les dernières déclarations d'Edouard Philippe, elles ne sont pas prêtes de rouvrir. Dans un communiqué daté du samedi 20 juin, le gouvernement envisage une reprise de l'activité au « mois de septembre, le cas échéant ».



A Sint-Maarten, les discothèques et clubs « de divertissement pour adultes » ont rouvert. En France les boîtes de nuit souffrent et avec la perspective de ne pas rouvrir avant septembre, les professionnels annoncent une catastrophe pour le secteur.

Depuis mars, les deux gérants ont tenu avec le chômage partiel, et le prêt garanti par l'Etat. Ils sont toujours dans l'attente. « On ne le vit pas très bien », reconnaît Julien Roussel. « On aimerait rouvrir dès que possible. Il y a une demande forte des clients de l'île, et Saint-Barthélemy a rouvert aux touristes lundi. Que va-t-on leur proposer ? » « On veut bien respecter toutes les règles, mais il faut que ça ait du sens », soupire-t-il. Financièrement, c'est évidemment difficile : « Les charges

sont là, et on a rentré zéro euro depuis 95 jours », résume-t-il. Et les charges à Saint-Barthélemy comprennent les loyers, non seulement de l'établissement, mais aussi du personnel, avec les tarifs que l'on connaît.

Au Modjo, Franck Philips a trouvé un compromis : en achetant quelques canapés qui emplissent maintenant la piste de danse, il a fait de sa discothèque un bar, ce que sa licence d'exploitation lui permet. Avec clients assis et jauge limitée, fermeture à 2 heures,

distanciation. Cela lui offre une petite respiration, mais ce n'est pas la même activité, ni la même rentabilité. Lui aussi espérait pouvoir ouvrir au cours de l'été. « On aimerait avoir au moins une date pour pouvoir prévoir et se retourner », nous disait-il avant l'annonce d'Edouard Philippe, qui a doué ses espoirs. Surtout qu'en septembre, c'est la saison cyclonique, activité au point mort. « Les deux clubs de l'île sont les oubliés du Covid », déplore Franck Philips.

En métropole, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) est montée au créneau samedi après l'annonce du Premier ministre : « Le gouvernement signe l'arrêt de mort des discothèques. » Elle menace d'attaquer le décret au Conseil d'Etat dès sa publication. Et s'insurge de constater que les bars dansants ont rouvert, que des fêtes privées ou sauvages, en plein air, se déroulent un peu partout. Les discothèques emploient plus de 43.000 personnes en France, sans parler des emplois indirects (extras, artistes, etc.).

Le Guanahani entre dans le giron de Rosewood

Un nouveau groupe hôtelier s'installe sur l'île : l'hôtel de 66 chambres de la baie de Grand-Cul-de-Sac est repris par l'Américain Rosewood Hotels & Resorts.

Le groupe international Rosewood Hotels & Resorts s'offre une enseigne à Saint-Barthélemy en reprenant l'établissement de Grand-Cul-de-Sac, fermé depuis Irma et en cours de reconstruction. L'hôtel rouvrira au printemps 2021 sous le nom de « Rosewood Le Guanahani St. Barth », annonce le groupe.

« À son ouverture, Rosewood Le Guanahani St. Barth fera ses débuts avec la rénovation complète des 66 chambres, suites et villas, dont beaucoup avec nouvelles piscines privées », détaille le communiqué. « En tant que seul complexe à service complet sur Saint-Barth, la propriété offrira une gamme d'équipements mis à jour, notamment un concept de restauration en bord de mer et une nouvelle piscine, un club pour enfants « Rosewood Explo-

ration », une salle de sport, un terrain de tennis, « Sense » un spa Rosewood et des espaces événementiels. »

Cet hôtel est l'un des plus anciens de Saint-Barthélemy. Ouvert en 1986, il s'étend sur sept hectares, entre la baie de Marigot et le lagon de Grand-Cul-de-Sac. C'est un retour aux sources pour le directeur Martein van Wagenberg, qui dirige le « Guana » depuis six ans, puisqu'il était avant cela un collaborateur de ce groupe américain.

Rosewood Hotels & Resorts gère aujourd'hui vingt-huit hôtels et résidences de luxe dans seize pays, et son activité est en plein essor puisque dix-neuf de ces propriétés sont encore en phase de développement. Dans la Caraïbe, il est implanté aux Bahamas, aux Îles Vierges Britanniques, et ouvrira en 2023 le Half Moon Bay à Antigua.

Hausse des taxes pour certains véhicules

Les montants augmentent pour les grosses motos, les voitures puissantes et certains camions : le conseil territorial discutera vendredi d'un ajustement de la taxe sur les véhicules terrestres à moteur.

Le conseil territorial se réunira vendredi 26 juin pour décider d'une mise à jour des règles de la taxe sur les véhicules terrestres à moteurs, autrement appelée vignette automobile.

La commission transport, circulation et sécurité routière, présidée par Alfred Brin, suggère d'exonérer du paiement de la vignette les véhicules qui sont détruits durant la période de recouvrement, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars, afin de faciliter les choses aux usagers. En effet aujourd'hui, si vous détruisez votre véhicule le 2 janvier 2021, il vous faudra payer l'intégralité de la vignette de l'année 2021.

Voitures de luxe, camions, motos

Ensuite, la grille différenciant les types de véhicules, et attribuant le montant de la taxe sur les véhicules terrestres (ou vignette) sera affinée, en intégrant de nouvelles catégories. Avec des hausses de prix pour les engins les plus gros/puis-



Une Maserati GranTurismo stationnée à Saint-Jean. Valeur 130.000 euros minimum, vitesse maximum 299 km/h, moteur de 460 chevaux et puissance de 32 chevaux fiscaux. La hausse des taxes pour les voitures de plus de 30 chevaux fiscaux ne concerne que très peu d'automobilistes. ©Photo N.G

sants. Ainsi, les motos de plus de 1.000 m³ devront s'acquitter d'une vignette à 150 euros (contre 100 euros actuellement). Une nouvelle catégorie sera créée pour les voitures dépassant 30 chevaux fiscaux, c'est à dire les moteurs très puissants : les

propriétaires devront payer 3.000 euros de taxe contre 2.000 euros aujourd'hui. Une modification est aussi prévue concernant les camions et engins de chantier, qui aujourd'hui sont répartis en trois catégories : les moins de 3,5 tonnes

règlent 300 euros, les 3,5 à 14 tonnes PTAC paient 500 euros, et les engins de plus de 14 tonnes PTAC, 3.000 euros. Avec la nouvelle taxation, une tranche sera créée pour les poids-lourds entre 7,5 et 14 tonnes, dont le montant s'élèvera à 2.000

euros. Pour finir, une catégorie réservée aux véhicules électriques et hybrides sera créée, avec une taxe correspondant à 100 euros. Jusqu'ici aucune distinction n'était faite pour ces moteurs.

L'ORDRE DU JOUR COMPLET

RESSOURCES HUMAINES
 1/ Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pour faire face à l'épidémie de Covid-19.
 2/ Modification du tableau des emplois de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy.
 3/ Actualisation du cycle de travail du centre d'hébergement de la collectivité de Saint-Barthélemy.
 4/ Modification et actualisation du régime indemnitaire alloué aux agents de la fonction publique territoriale exerçant à Saint-Barthélemy.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 5/ Mise en place d'une charte de modération du Facebook de la collectivité de Saint-Barthélemy.

AFFAIRES JURIDIQUES
 6/ Modifications du Code des contributions et du Code de la route de Saint-Barthélemy relatives aux taxes sur les véhicules terrestres à moteur.
 7/ Débat sur les orientations générales de la révision de la carte d'urbanisme.

ARRIVAGE DE SARDINES

ce jeudi 25 juin

Livraison par avion en direct de France. Fraîcheur garantie!
 18,15€ le kilo



NOUVEAUX HORAIRES

Libre service de Gustavia

Supérette de l'aéroport - St-Jean

MiniMart de Lorient

Du lundi au samedi ouvert non stop 7h - 19h

Dimanche, uniquement St Jean et Lorient 8h à 12h30

Chasseur de saveurs

AMC

Depuis 1890

Constructions sur les plages, dans les mornes : la future carte d'urbanisme se précise

La carte d'urbanisme adoptée en 2017 entrera en révision dans les mois qui viennent. Avant cela, le conseil territorial débattera, vendredi 26 juin, des orientations générales à donner à ce document ô combien important. Avant la réunion, une présentation des grandes lignes voulues par la majorité permet de se faire une idée assez précise de ce qui devrait changer.

Validée par la cour d'appel de Bordeaux avec quelques retoquades, la carte d'urbanisme adoptée en 2017 est maintenant prête pour une révision. Après études, concertation, réunions, la majorité détaille ce qu'elle souhaite modifier à ce document.

1) Il est proposé de différencier quatre zones. D'abord Gustavia, dont la position de "capitale" touristique et économique sera renforcée puisqu'il est possible d'y construire de façon plus dense que dans les autres quartiers : c'est la zone UG.

Ensuite, les autres quartiers urbanisés : Saint-Jean, Flamands, Lorient, Colombier, Corossol, Anse des Cayes, Anse des Lézards. Dans ces "villages" appelés zones UV, il sera autorisé de construire sur deux niveaux là où il existe déjà des bâtiments à étages, sauf dans les parties qui montent sur le flanc des mornes.

Pas de changement pour les secteurs résidentiels de la zone UR. Il n'est pas prévu de réduire le périmètre de ces zones constructibles, mais elles ne seront pas étendues non plus. La densité devra y rester plus faible que dans le cœur des "villages", et seuls les bâtiments en rez-de-chaussée + combles seront permis. Enfin, les zones URa (tampons entre secteur résidentiel et secteur naturel) devront continuer de remplir leur rôle. Elles doivent permettre à des locaux de s'installer, tout en limitant l'étalement urbain, et font l'objet de règles spécifiques d'intégration dans le paysage. Quelques secteurs seront déclassés pour créer des petites zones URa, constructibles avec des restrictions de taille et d'intégration.

La délibération précise que le secteur UV (les "villages" urbains) représente 69 terrains susceptibles d'accueillir de nouvelles constructions, pour un total de 72 hectares. Pour les zones UR, ce sont 440 hectares répartis en 387 terrains constructibles. Enfin la carte comprendra douze zones URa, soit 53 parcelles au total, qui ne peuvent accueillir de bâtiment de plus de 120 mètres carrés, sauf en cas de division familiale.

2) Deux "zones d'équipement" seront créées : la Plaine des Jeux de Saint-Jean, et le terrain où se situe le centre



Dans les "villages", la Collectivité souhaite rendre inconstructibles les zones les plus proches du domaine maritime, afin de préserver les plages. Ici à Lorient, on ne peut même plus poser une serviette : les murs des villas sont léchés par la mer.

équestre Galops des Îles, qui doit devenir une ferme pédagogique. La plaine des Jeux était jusqu'ici intégrée à la zone d'activité de Saint-Jean, ce qui était source de contentieux alors que la Collectivité souhaite en faire un lieu de vie accueillant, outre les équipements sportifs, un groupe scolaire. Sur le magnifique plateau de Gouverneur, le projet de ferme pédagogique est toujours à l'ordre du jour, et un espace sera réservé à l'Agence territoriale de l'environnement.

3) La citerne de Saint-Jean ne sera plus protégée. Cette construction de pierres recouverte de panneaux solaires date en réalité des années 60, ce qui n'en fait pas un bâtiment historique, et son architecture n'est pas considérée comme remarquable. De plus la citerne n'est pas utilisée et bloque la partie arrière du terrain. La Collectivité prévoit sur cette parcelle bordant l'étang de Saint-Jean de bâtir un poste transformateur EDF et un NRO (nœud de raccordement optique).

4) Pas de nouvelles zones d'activité. Les zones de Public, Salines et Saint-Jean demeurent telles quelles.

5) Davantage de végétalisation : la volonté de limiter l'imperméabilisation des sols a déjà été intégrée à la carte d'urbanisme en juin 2019. Les propriétaires doivent végétaliser 40% du terrain pour moins de 300 mètres carrés, 60% pour les parcelles de plus de 1.000 mètres carrés, et 50% entre les deux. Cela inclut les decks et les pavés perméables.

6) La hauteur des constructions est un point important de la future carte d'urbanisme. Celle adoptée en 2017 autorisait le R+1 dans une large partie de l'île : seules des secteurs hachurés dans les zones urbaines (U), résidentielles (UR) et intermédiaires (URa) devaient se contenter du plain-pied.

Il est proposé d'inverser cette logique. Ainsi, systématiquement, toute construction en R+1 sera interdite dans les mornes. Dans les "villages" (UV), les constructions en R+1 seront autorisées là où il en existe déjà : Anse des Cayes, Saint-Jean, Flamands et Corossol. A Gustavia les règles ne changent pas.

7) Des règles spécifiques pour les zones littorales sont aussi prévues. « Il est essentiel que la carte d'urbanisme définisse des règles qui garantissent la préservation des plages comme espace convivial et évite que des constructions trop importantes, trop hautes ou implantées trop près de la plage compromettent l'intérêt de nos plages. L'expérience récente a montré que la carte adoptée en 2017 n'était pas suffisamment protectrice sur ce point. Il y a lieu de corriger cette insuffisance », indique le rapport de la majorité. Ainsi dans les "villages" le secteur longeant la mer sera découpé en trois zones. La zone la plus proche du domaine maritime sera tout bonnement inconstructible, classée en secteur naturel. Plus à l'arrière, une seconde bande n'autorisera que les constructions légères et basses. Enfin, une troisième partie plus à l'arrière encore

plage, la zone UV telle que décrite plus haut, entrera en vigueur.

8) La carte sera aussi revue pour les aménagements en bord des routes principales. Des règles de recul par rapport à la voie seront définies quartier par quartier, et une analyse sur les clôtures et les hauteurs le long du réseau routier principal, selon les quartiers, sera intégrée à la carte d'urbanisme.

A partir de là des règles seront fixées, par exemple sur la hauteur des murs ou la nécessité de clôtures végétales. Les points de vue, qui entraînent également des règles spécifiques de hauteur des constructions, ont également été réexaminés, « ce qui a permis de corriger certaines erreurs », souligne le rapport, sans en dire davantage.

9) Pour faciliter la bonne lecture de la carte, elle sera accompagnée d'un lexique

mis à disposition sur le site de la Collectivité. Et un "cahier de recommandations architecturales" sera réalisé, dans un but purement consultatif, après adoption de la carte révisée.

Enfin, le rapport précise que la question de la destination des constructions a été étudiée. En effet, certains militent pour que l'implantation de nouvelles villas à vocation touristique soit freinée voire stoppée, au profit de l'habitation au long cours. Sur ce point, la commission urbanisme présidée par Juliette Gréaux souligne qu'une telle mesure dépasse le seul cadre de la carte d'urbanisme ; si la Collectivité voulait prendre ce type de mesure, c'est en l'intégrant dans le Code de l'habitation. Qui n'a pas encore vu le jour à Saint-Barthélemy : il doit suivre cette nouvelle version du code et de la carte d'urbanisme.

OFFRE D'EMPLOI

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COLLECTIVITÉ
DE SAINT-BARTHÉLEMY

Employeur :	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-BARTHELEMY La Pointe - Gustavia B.P 113 97098 SAINT-BARTHELEMY
Intitulé du Poste :	Surveillant de restauration scolaire Direction des Affaires Scolaires
Filière :	Animation Catégorie C
Type de l'emploi :	Permanent à temps non-complet
Poste à pourvoir :	le 1er septembre 2020
Date limite de candidature :	le 8 juillet 2020
Nombre de Poste :	3
Définition du Poste :	Le Surveillant de restauration scolaire accompagne les enfants de l'école et assure la surveillance et l'animation pendant le temps de pause avant la reprise des cours.
Ses missions principales :	Sous l'autorité du Responsable du périscolaire, le surveillant de restauration scolaire aura pour missions : ➔ Encadrer la surveillance de l'interclasse, ➔ Proposer et animer des ateliers pédagogiques.
Son Profil :	➔ BAFA recommandé.

Votre **CV détaillé et votre lettre de motivation** devront être adressés au président de la collectivité de Saint-Barthélemy avant le 08 juillet 2020 par courrier ou par mail à : svce-personnel@comstbarth.fr

B. MAGRAS, Président de la Collectivité

BP. 113 - Gustavia - 97098 SAINT-BARTHÉLEMY CEDEX
Téléphone : 05 90 29 80 40 - Télécopie : 05 90 27 71 77

Saint-Barth Essentiel au tribunal contre le permis de construire du futur Emerald

Après un recours gracieux auquel la Collectivité n'a pas répondu, l'association Saint-Barth Essentiel a lancé une procédure en justice contre le permis de construire pour l'hôtel qui remplacera feu l'Emeraude Plage, en baie de Saint-Jean.

L'Emeraude Plage n'existe plus, et le vaste terrain entre Lil'Rock et l'Eden Rock est en train d'être préparé pour le chantier d'un nouvel hôtel haut de gamme, qui doit durer trois ans.

Après un recours gracieux auprès de la Collectivité, resté sans réponse, Saint-Barth Essentiel porte l'affaire devant le tribunal. « La première procédure est un recours pour excès de pouvoir tendant à l'annulation du permis de construire délivré le 19 décembre 2019 autorisant la construction d'un hôtel de seize bâtiments en R+1, de plusieurs piscines, d'un restaurant, d'un spa, d'une boutique et d'un parking, pour une Shob* de 5.575 m² et une Shon* de 3.902 m² sur la plage de Saint-Jean », détaille l'association dans un communiqué publié mardi 23 juin. « Ce recours est accompagné d'une requête en référé-suspension, devant la même juridiction, tendant à faire suspendre l'exécution du permis de construire dans l'attente que le juge statue au fond sur le recours en annulation. »

Le parking souterrain inquiète

Le projet avait déjà rassemblé contre lui plus de 2.600 signataires d'une pétition, qui demandait une révision à la baisse de ce futur hôtel de luxe. Saint-Barth Essentiel le rappelle, et fait part de son inquiétude quant aux « conséquences sur l'environnement de cette construction monumentale dont l'emprise au sol va quasiment doubler celle de l'ancien hôtel Emerald, ainsi que la capacité d'accueil qui passera de 26 à 50 chambres. A cela s'ajoute l'aménagement d'un immense



L'hôtel Emerald, qui avait été endommagé par Irma avant son rachat par Le Barthélemy, est désormais détruit. Le site imprenable sur la baie de Saint-Jean devrait accueillir un établissement de luxe de cinquante chambres.

espace souterrain d'une superficie de 5.341 m² à proximité immédiate de la mer. »

L'association présidée par Hélène Bernier développe plusieurs arguments pour motiver sa demande d'annulation du permis.

Premièrement, elle souligne l'absence des pièces nécessaires, dans le dossier du porteur de projet, à l'obtention d'un permis de démolir pour l'ancien hôtel de vingt-six chambres. Elle s'inquiète également que le volume et la solution de traitement du déblai ne sont pas spécifiés dans le projet, contrairement à ce qu'impose le code de l'urbanisme qui était en vigueur au moment de la demande de permis de construire. « Si le dossier évoque un volume de

déblais à évacuer de 34.500m³, rien n'est dit en revanche sur leur destination finale, ni sur l'impact de leur acheminement. Sachant que le PTAC autorisé est de 14 tonnes maximum, il faut pourtant s'attendre à des milliers de rotations de camions avec des conséquences directes sur la circulation, la poussière (et ce faisant la santé humaine) et l'état des routes. »

Ensuite, Saint-Barth Essentiel s'appuie largement sur l'avis défavorable rendu par le CESCE le 29 août 2019 (JSB 1353) à propos du projet qui viendra remplacer l'Emeraude Plage. Ainsi, elle considère que l'étude d'impact produite par le pétitionnaire comporte « des insuffisances et des omissions ».

Elle pointe un manque de pré-

cisions concernant la sécurisation du chantier durant les fouilles. En effet, le projet comporte un parking souterrain creusé sous la plage, ouvrage lourd dont la construction, si elle n'est pas correctement sécurisée, pourrait entraîner des mouvements de terrain. « Plusieurs techniques sont évoquées dans l'étude d'impact », note le CESCE, cité dans la requête de Saint-Barth Essentiel. « Le risque de décompression des sols voisins est détaillé. Certaines techniques d'injection envisagées sont potentiellement à risques. La question doit être méticuleusement étudiée et évaluée. Le projet d'étude final devra prévoir en détail les techniques retenues. »

Pendant la fouille, les eaux dans le sous-sol devront être pompées pour permettre aux ouvriers de travailler. Le pétitionnaire a indiqué qu'elles seraient stockées dans des bacs de décantation et filtrées avant d'être rejetées à la mer. Cela ne suffit pas à rassurer le CESCE ni Saint-Barth Essentiel, qui demandent plus de garanties sur le dimensionnement de ces installations, et suggèrent que l'ATE réalise des analyses de ces eaux avant qu'elles ne retournent à la mer. L'association précise que « c'est un problème environnemental et un enjeu technique majeur, comme nous avons pu récemment le constater sur la plage de Maréchal où l'hôtel Guahani a construit un sous-sol de 70 m². Sept pompes de

relevage fonctionnant en continu sont nécessaires pour évacuer les eaux chargées de sédiments vers des bacs de décantation qui ne suffisent pas à dépolluer totalement les eaux. Imaginons ce que les eaux de pompage d'une construction de plus de 5.000 m² risquent d'engendrer comme pollution... »

Une fois terminé, quel impact sur la plage ?

Ensuite, une fois l'hôtel construit, Saint-Barth Essentiel s'interroge sur son impact sur la plage. Celle-ci se réduit déjà d'année en année, et les mouvements de sable d'un côté et de l'autre, selon les saisons, pourraient être empêchés selon le CESCE : « Le projet comporte une construction importante en sous-sol, avec un parking souterrain qui constituera un véritable barrage aux déplacements du sable risquant de créer une érosion de la plage et un déplacement vers la baie avec pour conséquence un ensablement des fonds et de la barrière de corail. » Ainsi une étude complémentaire est demandée par les détracteurs du projet actuel, pour apporter une vision sûre des conséquences du projet sur la baie. « Le projet risque de conduire à la disparition de la plage et à l'ensablement de la baie de Saint-Jean. De telles conséquences sur l'environnement sont extrêmement importantes et néfastes », souligne Saint-Barth Essentiel.

Selon l'étude d'impact fournie par le pétitionnaire, les

effets des rejets d'assainissement en baie de Saint-Jean seront « négatifs voire faibles ». Une affirmation réfutée par l'association, et jugée « improbable » par le CESCE, cité une nouvelle fois.

L'association pointe aussi les effets qu'aurait un cyclone sur la construction, tant par la houle que par les vents. « Quand bien même le PPRN n'a pas encore été adopté, la zone jouxtant le littoral dans laquelle s'installe le projet présente un risque pour la sécurité publique et aurait justifié le refus du projet en l'état », argue Saint-Barth Essentiel, qui penche pour une erreur manifeste d'appréciation de la part de la Collectivité. Même argument concernant l'implantation de bâtiments de 8,71 mètres de hauteur, plusieurs piscines, une boutique, un spa, etc. « Pour une île de faible dimension comme Saint-Barthélemy, ce projet présente un aspect monumental », insiste l'association. « Il est situé en bordure de plage, créant ainsi un impact visuel considérable depuis la mer comme depuis les différents points de vue permettant de voir la plage de Saint-Jean. (...) Il devait être refusé, dès lors qu'il est de nature à porter atteinte au caractère et à l'intérêt de la plage de Saint-Jean et au paysage environnant de l'île de Saint-Barthélemy. »

Pour finir, Saint-Barth Essentiel affirme qu'une partie des parcelles sur lesquelles est implanté le projet d'hôtel empiète sur le domaine public maritime. Et que donc, selon elle, les mesures de Shon et Shob constructibles sont inexactes, puisque les superficies des terrains devraient être revues à la baisse. Elle ajoute : « De même, le calcul a été fait sur la base de trois parcelles acquises par la SAS, alors que les constructions ne sont envisagées que sur deux d'entre elles. »

Le tribunal administratif devait étudier le dossier mardi 23 juin.

Par ailleurs, un second recours gracieux a été envoyé à la Collectivité par une société de l'île, ce qui pourrait ouvrir à terme un nouveau litige autour du permis de construire du futur Emerald.

* Shob : surface hors œuvre brute. Shon : surface hors œuvre nette.



Vue d'ensemble du futur hôtel de la baie de Saint-Jean.

La tête dans le brouillard

Depuis samedi, les Antilles sont enveloppées dans un épais nuage de brume de sable. La qualité de l'air est déplorable. Pour les Îles du Nord, la préfecture a déclenché la procédure d'alerte lundi 22 juin. Le seuil d'alerte sanitaire est à $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$, des pics à $258 \mu\text{g}/\text{m}^3$ ont été enregistrés en Guadeloupe lundi.



Les mesures de la qualité de l'air réalisées en Guadeloupe sont déplorables : jusqu'à 258 microgrammes de particules fines par mètre cube, lundi, alors que le seuil d'alerte est à 80.

On n'y voit goutte depuis samedi, et les personnes sensibles sentent la présence de ces particules jusque dans leur gorge et leurs poumons. Un épisode de brume de sable d'une intensité rare couvre les Antilles depuis plusieurs jours. Ces nuages épais sont amenés depuis le Sahara par les vents qui y soulèvent le sable fin et lui font traverser l'Atlantique.

Le seuil d'alerte en France est fixé à 80 microgrammes par mètre cube de particules fines dans l'air. « Il correspond à un niveau de concentration de polluants dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine ou un risque de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgences »,

souligne la préfecture des Îles du Nord. Par exemple, la Martinique a interdit les activités sportives pour les enfants.

Dimanche matin, la mesure a révélé la présence de 230 microgrammes de particules fines par mètre cube à Basse-Terre, et 221 à Pointe-à-Pitre. Lundi, c'était pire : 258 microgrammes par mètre cube à Basse-Terre, 245 à Pointe-à-Pitre.

Un épisode exceptionnel

C'est évidemment la brume qui est en cause. Mais en Guadeloupe s'ajoute à cette qualité très mauvaise de l'air les impacts humains (industrie, circulation, combustion d'énergie fossile), ces chiffres ne sont donc pas transposables tels quels pour les Îles du Nord. La qualité de l'air n'est pas mesurée quotidiennement

à Saint-Martin ni à Saint-Barthélemy depuis que ces territoires sont passés en Collectivité d'outre-mer.

Le phénomène est récurrent, mais nous assistons ces jours-ci à un « épisode exceptionnel », selon Météo France Antilles-Guyane : « A priori, il faudrait remonter à 2003 et fin des années 90 pour trouver une telle densité... mais cela était moins durable. Mercredi, la densité devrait être plus faible mais attention, l'alerte rouge pourrait encore être en vigueur. Jeudi, on voit le passage d'une onde tropicale sur les Antilles avant l'arrivée pour vendredi et samedi d'une nouvelle poche de brume, à priori moins dense ».

A Saint-Barthélemy, la dernière campagne de mesure de la qualité de l'air a été réalisée en 2014 par Gwad'Air.

Ici, outre les brumes de sable passagères, deux autres sources de pollution ont été identifiées : les groupes électrogènes et le trafic routier. Pour les premiers, il s'agit bien entendu de la centrale EDF à Public, mais des pics de pollution ont aussi été mesurés dans le port en haute saison, lorsque de nombreux yachts sont présents. Le même secteur de Public-Gustavia est celui concerné par les émanations du trafic routier, en période de pointe.

Cependant, de façon générale, la qualité de l'air sur l'île est bonne : les niveaux de particules dans l'air, en moyenne, avaient été jugés « globalement faibles et homogènes » il y a six ans par Gwad'Air. Sauf en cas d'épisode de brumes de sable, comme aujourd'hui.

Pas de sport !

Les personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) ou sensibles, n'hésitez pas à prendre rendez-vous chez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque. Limitez les sorties et les efforts physiques. Ce conseil est valable pour l'ensemble de la population : le jogging ou la marche rapide sont fortement déconseillés par ce temps, même pour les sportifs en bonne santé.

En bref

Miss France : la sélection locale est ouverte !



Comité régional recherche jeunes femmes de plus d'1m70, non tatouées, âgées de 18 à 25 ans. L'an dernier, nous avons vécu avec la belle Saint-Barth Layla Berry l'aventure Miss France, de la Polynésie à l'élection nationale à Marseille et sur TF1, où elle a terminé dans le top 12. Les sélections sont ouvertes pour trouver une nouvelle représentante de beauté dans les Îles du Nord pour l'élection 2021. Le Comité régional Miss Saint-Barthélemy/Saint-Martin recevra jusqu'au 15 juillet les candidatures, par mail à comite-miss-saintmartin@live.fr (contact via sa page Facebook). Il faut envoyer deux photos non retouchées, une en portrait et une de plein pied, ainsi qu'une vidéo de présentation de moins d'une minute. Conditions pour participer : être âgée de 18 à 25 ans, 1m70 minimum, pas de tatouage visible en maillot deux pièces, pas de statut marital/ pacs, pas d'enfant, pas d'extensions capillaire ni de chirurgie esthétique.

Nouveaux murs à Public

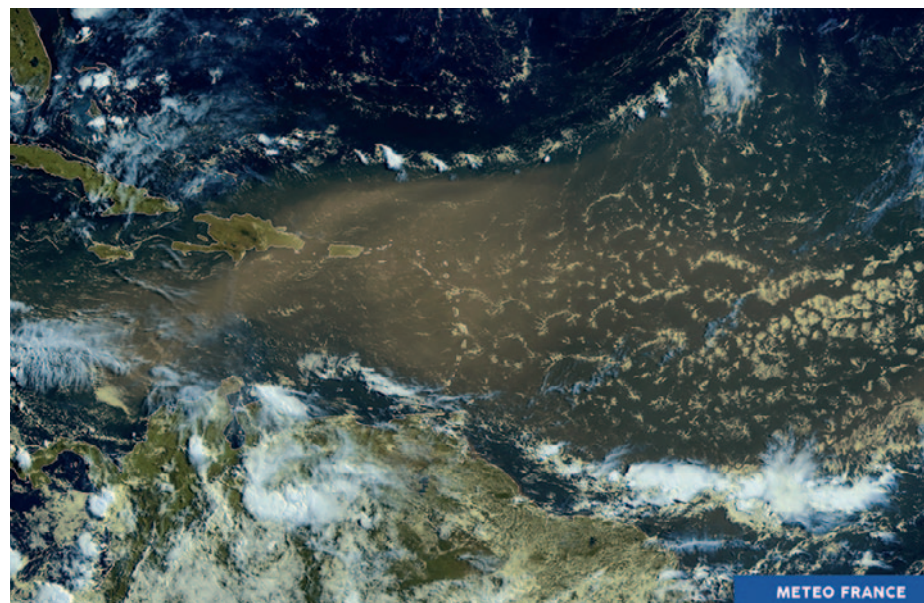


La Collectivité a entamé plusieurs travaux de réfection de murs à Public, près de la plage. Certains des murs qui encadrent le cimetière nécessitent un rafraîchissement ; et surtout le mur de soutènement de la route, au pied du restaurant Chez Maya, qui était vétuste et endommagé, est également en train d'être refait à neuf, pour un coût de 65.000 euros.

La circulation change à St-Jean



Les travaux se poursuivent autour du pont devant l'Eden Rock, avec à compter de ce mercredi un nouveau plan de circulation : les véhicules venant de Villa Créole, et se dirigeant vers l'aéroport, pourront de nouveau emprunter cette route sans faire le tour par l'étang. Dans l'autre sens, en revanche, fermeture complète. Les véhicules venant du stade de Saint-Jean, et souhaitant aller en direction de Villa Créole, devront faire le tour par Saline. Cette disposition devrait durer un bon mois.



Le musée fait le plein avec les mythes anciens

L'exposition « Origine : entre mythe et histoire », inaugurée vendredi soir au musée territorial Wall House, a attiré un public appréciateur. Elle reste visible jusqu'au 15 novembre.

Est-ce une forte envie de sortie culturelle après deux mois de confinement, ou l'attrait exercé par les indiens et pirates qui ont fréquenté l'île il y a des siècles, en tout cas le musée territorial n'avait pas vu telle affluence depuis un moment.

Le Wall House accueillait vendredi le vernissage d'une nouvelle exposition intitulée « Origine : entre mythe et histoire », organisée par la commission culturelle de la Collectivité. Le public nombreux, dont beaucoup de familles, a pris le temps de lire les textes racontant la vie des premiers habitants de Ouanalao, les Arawaks, et leurs conflits meurtriers avec les peuples voisins ; puis l'arrivée des colons dans les Antilles, venus s'approprier ces terres du bout du monde. En 1625, la population Kalinagos est estimée à 15.000 individus

dans la Caraïbe ; cinquante ans après ils ne sont plus que 2.500. Et aujourd'hui il reste à peu près autant de leurs descendants, non loin d'ici sur l'île de la Dominique, qui vivent dans un territoire qui leur est réservé. Outre les massacres des autochtones, les colons en débarquant dans la Caraïbe y ont amené les guerres européennes, ce qui a conduit certains territoires à changer de main très souvent. La dominance était espagnole, comme le rappelle une vaste carte accolée sur un mur du musée. Au milieu de ces navires d'artillerie remplis d'Européens, des pirates et corsaires ont fait leur beurre. C'est la seconde partie de l'exposition, qui présente les plus connus d'entre eux et les légendes sanglantes qui les accompagnent : Barbe-Noire, François L'Olonnais dit « le cruel », Anne Bonny, l'une des rares femmes pirates... La plupart de ces écrits sont



La dixième « exposition patrimoine » de l'actuelle commission culturelle de la Collectivité a attiré beaucoup de monde vendredi soir au musée territorial.

extraits du livre de Georges Bourdin, « Histoire de Saint-Barthélemy ».

La dernière partie de l'exposition, côté jardin, s'attache à une période plus récente. Elle

reprend les légendes populaire de Saint-Barthélemy, de celles qu'on racontait aux enfants il n'y a pas si longtemps : « Une poule a été lâchée au sommet du morne Vitet, où il existe une faille :

elle a été retrouvée le lendemain, flottant dans l'étang de Grand-Cul-de-Sac » ; ou encore l'histoire des Soucougnans, des femmes qui abandonnant leur peau se posaient sur les grands arbres comme

les fromagers et effrayaient la population avec leurs lumières et leurs cris ; autant de contes qui varient d'une famille à l'autre, d'un quartier à l'autre, mais qui sont familiers aux oreilles Saint-Barths... Un autre tableau recense toutes les vertus attribuées aux plantes médicinales locales, dont certaines sont encore utilisées aujourd'hui.

Après avoir remercié le public d'être venu à « ce voyage dans notre passé », Elodie Laplace, conseillère territoriale en charge de la culture, a adressé ses condoléances à la famille Stakelborough (Marius était décédé la veille) puis félicité Bruno Magras pour ses vingt-cinq ans comme premier édile de l'île. Ce dernier l'a remerciée et a invité les visiteurs à « enrichir leur culture, comme moi-même, sur ce qu'il se passait à Saint-Barthélemy quand nous n'y étions pas. »

Voile

Lolie Osswald et Marlon Karsenti remportent le championnat

Commencé mi-octobre, le championnat de voile de Saint-Barth s'est terminé samedi après trois mois de suspension. Afin de remettre les prix, le Saint-Barth Yacht Club a organisé samedi sur le plan d'eau de Public une journée d'entraînement sous forme de régates. Une petite quinzaine de marins sur Optimist et Laser se sont affrontés en six manches, avec un vent de 15 à 18 nœuds. En Optimist la bataille a été rude entre Lolie Osswald et Christophe Maxor qui se sont disputés tout au long de la saison la première place. Samedi c'est finalement Lolie qui monte sur la première marche du podium avec trois journées gagnées. Troisième, Jules Fortunati. En Laser c'est Marlon Karsenti qui lève la coupe devant Emma Turbé et Matéo Lossent.

Echecs

Championnat de blitz samedi

Les joueurs d'échecs se retrouveront pour la 9^e édition du Championnat de blitz (parties en 2x10 minutes) samedi 27 juin à la capitainerie. Le premier titre de champion de Saint-Barth de blitz a été décerné en 2011 à Dal Tucker devant Bruno Laurent et Jef Follner qui a remporté les sept éditions suivantes. Ce samedi se joueront sept rondes pour le premier prix, un séjour de trois nuits pour 4 personnes au Sapphire Hotel à Sint-Maarten. En cas de victoire de Jef Follner, président de Saint-Barth Echecs, le prix sera remis au second. Inscriptions au 06.90.55.12.14.

Football

Entraîner les gardiens de but

Suite à la décision de la Fédération Française de Football d'arrêter définitivement l'ensemble des compétitions de Ligue mettant ainsi fin la saison 2019-2020, le Comité Territorial de Football de Saint-Barthélemy (CTFSB) a choisi de mettre en place une formation profitable au football local, un module dédié aux gardiens de but. La formation d'un volume de 32 heures est divisée en deux parties, une du 26 au 28 juin et la deuxième le week-end du 17 juillet. Ce sont deux formateurs du pôle espoir de Guadeloupe qui assureront cette formation offerte par le Comité. L'objectif est d'initier et d'accompagner des enfants dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but, perfectionner, accompagner les différents publics dans le cadre de l'entraînement et de la compétition. Cette formation est destinée aux éducateurs ainsi qu'aux entraîneurs. Les inscriptions se font auprès du président du comité Zouhir Boubakeur au 0690.71.99.13. Horaires : Vendredi 17h/21h. Samedi 7h/12h - 14h/18h. Dimanche 8h/12h.

TRIBUNE

Dr Jean-Claude Maille

« Jean Raspail, mon ami »

« Suite à l'article à charge contre Jean Raspail, publié à l'occasion de sa disparition dans le dernier numéro du Journal de Saint Barth, vous me permettez de vous en faire un portrait différent. Cette mise au point vous la publierez ou non. Peu importe. L'opinion des autres m'indiffère. Seul compte pour moi le devoir de défendre la mémoire d'un Ami.

J'ai découvert l'œuvre de Raspail par le plus grand des hasards.

J'ai une vingtaine d'année. J'attends sur le quai de gare de Perrache le train qui doit m'emmener de Lyon à Paris. Passant devant un kiosque à journaux, je commence à faire tourner, sans grand intérêt, le tourniquet d'un présentoir de livres de poches. Un titre attire pourtant mon attention: « Le Jeu du Roi » Auteur Jean Raspail.

Quatrième de couverture. L'histoire d'un petit garçon solitaire, parce qu'incompris de ses camarades, qui rêvait d'un royaume. A l'occasion d'une promenade sur les falaises du Ponant, il fait la connaissance d'un roi, véritable roi de Patagonie. De son côté le vieillard attendait un héritier à qui transmettre sa couronne. Ce

sera l'enfant. Il lui fait découvrir les mystères et mirages de ce royaume dont il est dépositaire, perdu entre les quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants, entre mythe et histoire, rêves et tempêtes, avec pour frontière australe le terrible Cap Horn.

Pourquoi pas ? Le train vient d'entrer en gare. Je monte dans la rame, gagne ma place, m'y installe. Déjà nous repartons. Paris dans deux heures. Je me cale contre la vitre, tourne la première page et commence de lire.

Il fait noir dans mon compartiment lorsque j'arrive au mot Fin. C'est une faible lueur venue de l'extérieur qui me permet de déchiffrer les dernières pages du livre. Celle d'un réverbère sur le quai le long duquel le train stationne depuis pas mal de temps. Le compartiment est vide. Je suis seul, oublié de tous, à mille lieux d'ici, quelque part dans les tempêtes de la Terre de Feu. Envoûté.

Par la suite, je vais dévorer l'ensemble de son œuvre, découvrant au fil des titres un grand, très grand aventurier. Certes aussi, je l'avoue, un homme en froid avec le laisser aller d'une société qu'il ne comprend plus. Le

chagrin qu'il en éprouve l'amène à écrire le fameux « Camp des Saints » brûlot vite récupéré par les partis politiques de tout bord, à commencer par l'extrême droite. Jean s'est toujours défendu d'être de ce bord. Traditionaliste certes, populiste sûrement pas. Il m'avait confié un jour ne pas supporter Jean-Marie Le Pen qu'il traitait de clientéliste.

Face à ce qu'il considérait comme un abandon des gouvernants pour son pays, la France, il s'était inventé un royaume de fiction, le Royaume de Patagonie, dont il s'autoproclama consul général. Ce n'était là qu'un simple jeu dans lequel il se plaisait à enrôler ses amis, leur attribuant au gré de leur lieu de résidence des diplômes de Vice Consuls. On y croise, entre autre, les noms de Michel Déon et Paul-Emile Victor.

Mais revenons à l'homme que j'ai connu.

A l'occasion d'un voyage en voilier en terre de Feu et dans les parages du Cap Horn, je rédige un carnet de bord que j'ai à cœur de faire parvenir à son éditeur sans espoir de réponse. En introduction je lui fais part de mon admiration pour ses expéditions et, bien sûr, pour

son œuvre.

Un mois plus tard je reçois un courrier à l'en-tête du Consulat Général de Patagonie. A l'intérieur cette lettre manuscrite:

« Cher Monsieur,

Je viens de lire votre journal de bord avec grand plaisir. Je le trouve superbe, émouvant, précis, digne des voyageurs d'autrefois qui savaient voir avec leur cœur et leur âme.

C'est avec plaisir, si vous l'acceptez, que je vous nomme Vice Consul du Royaume de Patagonie pour l'île de Saint-Barthélemy et ses dépendances

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt. Amicalement à vous. Jean Raspail »

Quelques années plus tard dans son livre « Adios Terra Del Fuego », revenant sur ce voyage, il me fera l'honneur de citer mon nom.

Voilà le Jean Raspail que j'ai connu et que je tenais à faire revivre ici, loin des récupérations et caricatures que les médias nous assènent depuis sa disparition.

Dr Jean-Claude Maille



La magie de la musique

par Mama Top

Et si on parlait musique ...

Que se passe-t-il lorsque Mohira écoute de la musique ? La mélodie se disperse dans tout son corps comme une onde positive envahissante. Ses cheveux semblent s'éclairer d'une lumière douce et pétillante à la fois. Son sourire envoûtant, se remarque sur ses lèvres ; des frissons se propagent le long de ses bras, de son dos, jusqu'à la cime de sa tête voir même de ses pensées. Quelque chose de magique se produit lorsqu'elle se met à écouter de la musique.

Mais attention ! Ces sensations ne sont pas provoquées par n'importe quelle musique, c'est celle qui résonne au plus profond de son âme : le rythme des percussions. Ce tambourinage interne des battements de cœur est d'ailleurs l'un des premiers sons perçus dans le ventre de notre mère. Quoi donc de plus naturel qu'être instinctivement attirée par ce style de musique ? Elle fait ressortir en Mohira ses racines africaines. Ces percussions lui permettent de ne pas oublier d'où elle vient.

Petite, elle s'était retrouvée abandonnée dans une ruelle sombre avec pour seul repère un clapotis venant d'une gouttière fissurée, dont le ruissellement de l'eau tombait sur un couvercle de poubelle. Cette rythmique provoquée par la pluie la rassurait, ce qui pouvait paraître étonnant vu les circonstances, mais ça lui permettait de ne pas avoir peur, cette constance auditive masquait les bruits inquiétants alentours. En focalisant son écoute sur ce rythme tout juste audible, elle pouvait ainsi apaiser sa crainte et faire battre son cœur sur le même tempo.

Ce souvenir qui pouvait sembler bien triste, était au contraire sa force puisque d'une situation traumatisante elle avait réussi à ressentir une sensation de bien-être apportée par de simples gouttelettes tombantes. Depuis cet instant, elle sut se forger un état d'esprit, être plus à l'écoute et savoir retenir le moindre soupçon de positif, dans les situations les plus monotones.

Mohira n'eut pas une adolescence facile. Avec sa couleur de peau, noir ébène, et ses cheveux crépus, elle était souvent moquée à l'école. Mais grâce à la musique elle avait su se créer un cocon rassurant, une sphère musicale où elle se sentait en sécurité. Les sons des tambours lui procuraient une vibration intense qui lui per-

mettait de se recharger positivement en émotion. Rien ne pouvait l'atteindre dès lors qu'elle était en connexion avec les sons produits par les percussions. Elles lui donnaient un pouvoir qui lui permettait de passer outre les moqueries enfantines.

Mais attention, il ne s'agissait pas de n'importe quel pouvoir, elle n'était pas consciente de ce qu'elle détenait comme puissance ... Voici ce qui s'était réellement passé et qui avait changé sa vie. Comme à son habitude, elle avait fait une énorme grasse matinée pour son anniversaire. Même si elle avait dû poser des jours de congés, elle n'aurait pour rien au monde boudé le plaisir de commencer sa journée comme elle l'entendait, telle une reine. Elle adorait trainer dans son lit en écoutant une musique douce pour un doux réveil, en ce jour si privilégié. Puis pour sortir du lit elle avait mis une rythmique endiablée de tambours sauvages pour se mettre de bonne humeur et avoir la patate ! Elle ne s'imaginait d'ailleurs pas à quel point ce jour allait être si spécial.

Pour ses anniversaires, Mohira avait pour habitude de s'acheter un petit cadeau pour se faire plaisir, juste histoire de marquer le coup, car elle ne fêtait pas son anniversaire. C'est alors qu'en ce 19 décembre, en début d'après-midi, alors qu'elle se promenait pour chercher le cadeau de ses trente ans, Mohira passa devant une boutique qu'elle n'avait jamais vue auparavant. Était-ce un nouveau magasin récemment installé ? Étrange, puisqu'elle passait tous les jours dans cette rue depuis quatre ans et qu'elle ne l'avait jamais remarqué. Devant la porte elle se sentit comme attirée par un bruit sourd, comme un bourdonnement et ses poils se hérissèrent. Éprise de curiosité et comme attirée par ce qu'elle ne pouvait pas encore expliquer, elle y entra.

Elle aperçut de nombreux instruments accrochés de tous les styles, de différents pays, de toutes les formes et de toutes les couleurs. Elle fut très surprise de trouver ce genre d'articles dans ce petit village. Elle pénétra un peu plus dans la boutique, mais plus elle s'y plongeait plus elle ressentait des sensations étranges se révéler à chaque pas. Parfois elle avait envie de crier, puis de chanter, puis de pleurer et enfin de rire, elle ne comprenait pas ce qui lui arrivait. Voyant que sa cliente se sentait déboussolée, le vendeur, vint à sa rencontre.

« Je ne sais pas ce qui m'arrive ...

» glissa-t-elle d'une petite voix gênée et réservée.

« Vous venez d'avoir trente ans n'est-ce pas ? » demanda le vendeur. Celui-ci avait une apparence un peu atypique pour quelqu'un des environs. Il portait un accoutrement aux motifs africains avec un énorme et magnifique collier comme pouvaient porter les sorciers de peuples autochtones. Étonnée par cette question et par le personnage, elle hocha la tête en guise de réponse.

« Je vois ... je dois vous montrer quelque chose, mais vous devez me suivre, aillez confiance » murmura-t-il dans sa grosse barbe tressée.

Mohira, peu rassurée, pensait y avoir vu des ossements dissimulés dans celle-ci. Tout en se questionnant, elle décida tout de même de le suivre et ils s'enfoncèrent tous les deux dans la boutique.

Tout d'abord le vendeur lui tendit une guitare ; elle la prit et hurla aussitôt de frayeur. Il lui conta que la propriétaire de cette guitare s'était suicidée ; l'instrument était dans la même pièce et s'était imprégné ainsi d'une partie de son âme. Elle recula d'un pas ferme, le cœur battant la chamade car elle ne comprenait pas ce qu'il lui racontait. Il la reconforta en lui expliquant que les esprits ne pouvaient pas lui faire de mal. Elle se demanda de quoi il pouvait bien parler. Elle le prenait pour un fou et en même temps, se demandait si ce n'était pas elle qui devenait folle. Elle hésita à prendre la fuite ; mais il avait toutefois une voix si douce et rassurante, malgré son style vestimentaire qui était peu commun. Elle était perplexe et quelque peu troublée mais elle continua tout de même à le suivre. Ensuite, l'homme lui proposa de choisir n'importe quel tambour. Elle ne savait pas ce qu'elle devait en faire, mais elle joua le jeu pour voir où cette histoire l'amènerait ; elle n'avait rien à perdre. Elle décida de fermer les yeux pour laisser le hasard choisir pour elle, mais privée de la vue, son ouïe fut décuplée instantanément. Il lui sembla alors percevoir qu'un des tambours lui murmurait de le choisir. Elle ouvrit les yeux, regarda le vendeur afin de saisir s'il avait perçu quoi que ce soit, à l'affût de la moindre réaction. Il fit semblant de la regarder d'un air surpris et elle se sentit gênée car elle se rendait compte qu'elle l'avait fixé avec insistance. Elle se dirigea donc toute penaude vers le tambour qui avait murmuré.

Il était en bois, d'un très beau bois verni, décoré de dessins africains peints à la main. Elle tapa une fois

fermement sur la belle peau bien tendue. Une tonalité grave s'en échappa ce qui lui donna un frisson dans le cou, comme si quelqu'un lui avait soufflé sur la nuque. Elle se tourna brusquement, mais rien. L'inconnu était à ses côtés et personne d'autre n'était dans le magasin. En se retournant elle vit soudain apparaître une silhouette floutée, qui se dispersa aussitôt qu'elle l'avait remarquée. La surprise se lisait sur son visage, avec ses yeux écarquillés, elle se demandait ce qui venait de se passer. Elle tourna son regard vers l'homme, à la recherche d'un soutien visuel, mais il resta neutre, à regarder le tambour. Elle se dit qu'il n'avait peut-être pas dû apercevoir ce qu'elle-même avait pensé avoir vu, et pourtant il savait tout.

Elle tapa de nouveau plusieurs fois sur le tambour et la forme réapparut ; une silhouette de femme s'en distinguait. Elle eut une sensation de déjà vu avec le visage qui semblait s'éclaircir. Deux émotions montèrent en elle, de la tristesse mais également de l'amour. Dès lors qu'elle arrêta de taper sur la peau, le spectre s'estompa. A ce moment précis, elle se dit qu'il était impossible qu'il n'ait pas vu la silhouette. Elle rechercha encore dans son regard le moindre signe prouvant qu'il était lui aussi témoin de ce qui venait de se produire, mais en vain. Le vendeur cachait bien son jeu car il était bel et bien conscient de ce qui s'était passé. Ayant constaté son air désorienté, le vendeur posa une main sur l'épaule de Mohira et lui expliqua d'une voix douce que l'expérience qu'elle venait de vivre était unique. Elle roula de gros yeux surpris puis fit mine de s'en moquer, ne voulant finalement pas croire ce qui venait de se produire, car elle pensait devenir paranoïaque. Elle l'interrogea pour savoir s'il avait vu et entendu la même chose qu'elle, mais elle ne lui laissa pas le temps de répondre. Elle s'exclama à haute voix qu'elle n'était pas tombée dans le panneau de cette caméra cachée et que tout le monde pouvait sortir de sa cachette, que la surprise n'était plus drôle. Le vendeur lui demanda de se calmer et lui dit paisiblement que plus tard elle comprendrait.

Par la suite il s'excusa et l'invita à bien vouloir rentrer chez elle car il se faisait tard ; il devait fermer la boutique. Elle regarda sa montre et vit qu'il était déjà 19h12. Elle n'avait pas vu le temps passer, c'était comme si elle était tombée dans une autre dimension temporelle. Elle s'excusa également de

le retarder dans sa fermeture et s'en alla bredouille. Elle ne s'imaginait pas que ce qu'elle venait de vivre était une expérience qui bouleverserait sa vie. Elle était cependant triste, car avec ses péripéties de l'après-midi qu'elle pensait être une mauvaise blague, elle n'avait pas eu le temps de trouver son cadeau d'anniversaire.

En rentrant chez elle, elle vit sur le pas de sa porte un gros paquet. Surprise, elle regarda autour d'elle, mais ne vit personne. Elle ouvrit le carton avec précaution et découvrit avec stupéfaction le tambour qu'elle avait choisi plus tôt dans le magasin. Elle était agréablement étonnée que cet inconnu mystérieux du magasin lui ait offert un si bel objet. Lorsqu'elle pénétra chez elle avec l'instrument elle ressentit en elle une vague de sensations. Elle avait soudainement chaud, puis froid, elle ressentait de la peur puis se sentait rassurée ; elle ne comprenait pas ce qui lui arrivait de nouveau.

En posant le tambour, un son retentit et une ombre apparut puis disparut aussitôt devant elle. Elle était prise d'effroi car ce qui s'était passé dans le magasin se reproduisait maintenant chez elle. Pour en avoir le cœur net, elle tambourina sur l'instrument diverses musicalités et petit à petit, elle vit cette fois-ci plusieurs silhouettes. L'une d'elles lui semblait être une femme. Celle-ci s'approcha d'un pas lent et plus elle se rapprocha plus Mohira constata que c'était la même qui était apparu dans la boutique. Tout en continuant de jouer, elle se sentait déboussolée par ce qui se produisait sous ses yeux et dont elle en était finalement l'auteur. Elle se rendait compte que la musique lui permettait d'entrer en communion avec des esprits, elle se disait que le vendeur avait peut-être raison. La femme posa sa main sur le front de Mohira et elle vit son enfance défilé sous ses yeux ! De frayeur, elle repoussa le tambour qui se renversa, laissant échapper un petit bout de papier qu'elle n'avait pas remarqué jusqu'alors. Elle constata que c'était une lettre anonyme sur laquelle était écrit un message : « Grâce à la musique, tu as pu, aujourd'hui, rencontrer ta mère biologique et ta tribu, tu pourras désormais retrouver ta famille, tes racines africaines, lorsque tes mains feront chantonner cette peau ! Bon anniversaire! ».

Elle voulut vite retourner au magasin pour avoir une explication à toute cette histoire, mais elle ne retrouva pas la boutique, tout avait disparu !

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS

**MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS :
CONTRAT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY**

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

Services Techniques Territoriaux
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy
BP113

La Pointe Gustavia
97098 Saint-Barthélemy
Statut : Collectivité d'outre-mer
Site internet principal : www.comstbarth.fr

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_8mf-eC3ANC

Objet du marché :

Entretien des Espaces Verts de la Collectivité de Saint Barthélemy sur différentes zones géographique de la Collectivité de Saint Barthélemy et découpées en 9 lots.

Prestations supplémentaires éventuelles.

Le présent marché prévoit également des travaux de réfection ou pose de réseau de goutte à goutte, de fourniture et plantation de végétaux divers en remplacement ou en création. La rémunération du prestataire se fera alors sur présentation d'un devis négocié avec le Maître d'ouvrage.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Lieu principal d'exécution : Saint-Barthélemy
Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation
Ou CPV principal : 77310000-6 : Réalisation et entretien espaces verts

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés
Informations sur les lots :

- Lot n°1 : Rond-point de l'œuf ; Rond-point de la Tourmente ; Rond-point Pont de l'Oasis et Rond-point de la Villa Créole
- Le lot n°2 : Jardin de l'Eglise et Parking devant l'école primaire à Gustavia
- Le lot n°3 : Jardin du Bâtiment Administratif de Lorient et jardinières accès plage
- Le lot n°4 : Jardins de l'Hôtel de la Collectivité + jardinières le long du quai + jardinières de la presqu'île
- Le lot n°5 : Espace de Jeux de Saint Jean + devant le Stade
- Le lot n°6 : Allée piétonne de la Rue du Port
- Le lot n°7 : Parking de Toiny + Route de Grand Fond + Local de Toiny + Local de la Pointe Milou
- Le lot n°8 : Chemin accès Plage Salines + parking Salines

(accès calvaire) + accès plage Flamands

- Le lot n°9 : Espaces verts de la zone commerciale de ST JEAN

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots. Un maximum de 5 lots sera attribué à chaque candidat, selon les modalités du règlement de consultation. Les lots seront attribués à l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le marché a une durée initiale de 1 année(s). Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année(s).

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables : Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

- Capacité économique et financière :
Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels pour les entreprises nouvellement créées.
- Capacité technique et professionnelle :
Références de prestations similaires sur les 3 dernières années (dans le mémoire technique)

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : Les critères sont notés sur 100.

1. Critère date et délai de livraison pondéré à 5 sur 100 points.
Engagement du titulaire sur l'obligation de résultat et d'un passage minimum d'une fois par semaine.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 70 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 25 sur 100 points.
Décrire précisément pour chaque lot :
 - références et présentation de l'entreprise
 - les moyens humains
 - les moyens techniques (le matériel)
 - le mode opératoire

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2020/DST/RB/32
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/06/2020
Date limite de réception des offres : 27/07/2020 avant 12:00 heure Saint-Barthélemy.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur achat public à l'adresse : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_8mf-eC3ANC Une mise à disposition sous format papier est également possible (se rapprocher du Service de la Commande Publique au 05.90.29.80.42).

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Modalités de financement des prestations : Financement propre.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations trans-

mises au nom des membres du groupement.

L'acheteur exige que les groupements d'opérateurs économiques soient solidaires.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :
- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy
6, rue Victor Hughes
97100 BASSE-TERRE
Tél: 05 90 81 45 38 - Fax : 05 90 81 96 70
Courriel: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
Adresse Internet (URL): <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Service pour renseignements sur recours

Grefe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy
6, rue Victor Hughes
97100 BASSE-TERRE
Tél: 05 90 81 45 38 - fax : 05 90 81 96 70
Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr
Adresse Internet (URL): <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Conditions de remise des candidatures

Les candidatures et offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.
Les candidatures et offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes

- Par transmission électronique sur le profil acheteur achatpublic.com à l'adresse : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_8mf-eC3ANC
- La présentation sur un support physique se fait soit par :
 - L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé réception),
 - La remise contre récépissé,

A l'adresse suivante :

Service de la Commande Publique
Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY
La Pointe
BP 113
97098 SAINT BARTHELEMY

Sous pli cacheté portant les mentions :
« Offre pour : Contrat d'entretien des espaces – NE PAS OUVRIR »

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.
Conformément à l'article R2621-1 18° et 20° du code de la commande publique, dans toutes les procédures de passation des marchés, les communications et les échanges d'informations peuvent être effectués soit sous forme papier soit par voie électronique. Cependant pour chaque étape de la procédure les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (réponses apportées par le pouvoir adjudicateur mais aussi les échanges éventuels en cours d'examen des candidatures et des offres, comme les demandes de pièces complémentaires ou de précisions sur l'offre, l'éventuelle demande de régularisation ou les négociations et même les notifications des décisions (lettre de rejet, etc..).

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.
En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

ANNONCES LÉGALES

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy /
Service de la Commande Publique
Correspondant : Nathalie GREAUX
Adresse : Hôtel de la collectivité
BP113
97098 Saint-Barthélemy
Email : nathalie.greaux@comstbarth.fr

- pour les renseignements d'ordre technique:
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy /
Services Techniques Territoriaux
Correspondant : Régis BEELDENS
Adresse : Hôtel de la collectivité
BP113
97098 Saint-Barthélemy
Email : dst@comstbarth.fr

Horaires d'ouvertures : 7h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 sauf le
mercredi 7h30 - 12h00, fermé samedi et dimanche

CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DE L'OFFICE DU TOURISME ET L'EXTENSION DES BUREAUX DE L'ATE A GUSTAVIA

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des
articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du code
de la commande publique

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

Services Techniques Territoriaux
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy
BP113

La Pointe Gustavia
97098 Saint-Barthélemy

Statut : Commune - Collectivité d'Outre Mer
Site internet : www.comstbarth.fr

Profil acheteur :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_6K_qUekdzd

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations
publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pou-
voirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'office du
tourisme et l'extension des bureaux de l'ATE, ainsi que les amé-
nagements annexes définis dans le programme joint ou mis en
évidence dans la phase de conception par le maître d'œuvre. Le
projet se situe au droit de l'office du tourisme détruit par le
cyclone IRMA, situé à proximité de la capitainerie de Gustavia,
en bord de rade. Le marché comporte une partie de conception
des bâtiments et aménagements annexes Les prestations com-
portent également le suivi des travaux durant tout le chantier. Il
s'agit d'une mission complète de maîtrise d'œuvre. Marché
lancé sous forme d'appel d'offre.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Code CPV : 71000000-8 - Services d'architecture, services de
construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Lieu principal d'exécution :

L'île de St Barthélemy, Gustavia (97133)
Code NUTS : FRY1

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires, mais variables
selon le montant estimatif des travaux

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

La tranche ferme concerne la conception, réhabilitation et exten-
sion des bâtiments et aménagements annexes, incluant le dépôt
du permis et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la passa-
tion des marchés
La tranche optionnelle concerne le suivi des travaux de construc-
tion

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont
pas autorisées.
Il n'est pas prévu de retenue de garantie.
Il n'est pas prévu d'avance de démarrage

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code
de la commande publique, peut exclure les candidatures se
trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier
dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2
jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le can-
didat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corri-
ger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant,
que sa participation à la procédure de passation du marché
public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de trai-
tement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années
précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été
sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction
comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à
leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché
public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des
formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
ou du DUME (document unique de marché européen,
voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :
Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux
fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité profession-
nelle, de la capacité économique et financière et des capacités
techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel géné-
ral sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Architecte DPLG obligatoire
- Références des principales prestations architecturales
fournis sur 3 ans.
- Acceptation de références en fournitures et services
datant de plus de trois ans
- Description de l'équipement technique et des mesures
employées par l'opérateur économique pour s'assurer
de la qualité et indication des moyens d'étude et de
recherche
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire
de services ou du personnel d'encadrement, un archi-
tecte DPLG devant obligatoirement être associé à la
candidature
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et
l'équipement technique dont le candidat dispose pour
l'exécution du marché
- prestations architecturales permettant au maître d'ou-
vrage d'apprécier la qualité architecturale de projets
significatifs déjà réalisés par l'architecte DPLG

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et quali-
fications professionnelles des membres du personnel chargés de
la prestation.

Procédure : marché formalisé

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont
fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appré-
ciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'exécution : pondéré à 1 sur 10 points.

Délais inférieurs à ceux énoncés dans le marché = de 1
à 0 au prorata des jours en moins
Délais identiques = 0
Délais supérieurs = 0

2. Critère Prix des prestations pondéré à 5 sur 10 points.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Formule inversement proportionnelle, soit :

Note = (montant HT le moins élevé) / (montant HT proposé pour
cette offre) * note maxi

3. Critère Valeur technique et architecturale pondéré à 4 sur 10
points.

 **Madelyne** Parapsychologue
Medium
Don Naturel

**DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS
AMOUR, FAMILLE...
SPÉCIALISTE DES AFFAIRES**

**Prévision pour douze mois et plus
SUR RENDEZ-VOUS - TEL. : 0690 58 12 63**

**RADIO 98.7 - 103.7 FM
ST BARTH**

 Le meilleur des années 80 à Aujourd'hui
Un univers musical moderne, glamour, complice
Les plus grandes stars françaises et internationales
Des rendez-vous Infos, Météo, Horoscope, Bons plans, ...

Antenne : 05 90 27 74 74 / Régie : 06 90 57 56 54
www.radiostbarth.com / contact@carlbavenue.com

 **TRIPK FM**
((Ce nous zot même)) **97,5 MHz**

**TÉL. : 05 90 87 13 68 - FAX : 05 67 67 01 23
SERVICE COMMERCIAL 06 90 85 53 33**

100% HIT MUSIC

 **SUN FM Music**
ST BARTH 106.9
99.7
ST MARTIN 107.1 * ENJOY YOUR HITS

0690 744 286

 GOUVERNEMENT

 **STOP COVID**

**Tous ensemble,
téléchargeons
StopCovid
et bloquons l'épidémie**

 DISPONIBLE SUR Google Play  Téléchargez dans l'App Store

 J'autorise les notifications et j'active le Bluetooth

 StopCovid me prévient immédiatement si j'ai été à proximité d'une personne testée positive et je peux alerter les autres

 Je contacte mon médecin (0 800 130 000), je m'isole et je me fais tester

stopcovid.gouv.fr

ANNONCES LÉGALES

Sur analyse du mémoire technique, selon les sous critères énoncés ci-dessous :

Valeur technique et architecturale de l'offre de qualité = 4

Valeur technique et architecturale de l'offre moyenne = de 3 à 1

Valeur technique et architecturale mauvaise ou pas de possibilité d'apprécier la valeur technique de l'offre = 0

3.1. Sous-critère Moyens humains et Organisation de la prestation

3.2. Sous-critère valeur architecturale au vu des projets présentés

Renseignements d'ordre administratif :

Référence de la consultation : 2020/TEC/SDO/29

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2020

Date limite de réception des offres : 20/07/2020 à 12:00 (heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_6K_qUekdz

La mise à disposition sous format papier est également possible (se rapprocher du Service de la Commande Publique au 05.90.29.80.42).

Le DCE est composé des documents suivants :

- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Acte d'engagement
- Règlement de Consultation
- CCTP et ses annexes éventuelles

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

SAINT BARTHELEMY

97133 SAINT BARTHELEMY

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

6, rue Victor Hughes

97100 BASSE-TERRE

Tél: 05 90 81 45 38 - fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Nature des communications et échanges d'informations avec les candidats

Conformément à l'article R2621-1 18° et 20° du code de la commande publique, dans toutes les procédures de passation des marchés, les communications et les échanges d'informations peuvent être effectués soit sous forme papier soit par voie électronique. Cependant pour chaque étape de la procédure les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (réponses apportées par le pouvoir adjudicateur mais aussi les échanges éventuels en cours d'examen des candidatures et des offres, comme les demandes de pièces complémentaires ou de précisions sur l'offre, l'éventuelle demande de régularisation ou les négociations et même les notifications des décisions (lettre de rejet, etc..)).

Conditions de remise des candidatures

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.

Les candidatures et offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

• Par transmission électronique via le profil acheteur achat public à l'adresse :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_6K_qUekdz

• La présentation sur un support physique se fait soit par :

- L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé réception), en mettant bien l'offre et la candidature dans une enveloppe mentionnant l'objet du marché et stipulant Appel d'offres ne pas ouvrir »

- La remise au bureau de la commande publique contre récépissé, sur les horaires d'ouverture.

A l'adresse suivante :

Service de la Commande Publique de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY

La Pointe - Gustavia

97133 SAINT BARTHELEMY

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

Profil d'acheteur : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_6K_qUekdz

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

L'adresse d'obtention des renseignements complémentaires est celle de l'adresse officielle de l'acheteur avec comme point de contact la personne en charge du suivi des dossiers.

pour les renseignements d'ordre administratif :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Service de la Commande Publique
Correspondant : Nathalie GRÉAUX
Adresse : Hôtel de la collectivité
BP113
97098 Saint-Barthélemy
Email : nathalie.greaux@comstbarth.fr

pour les renseignements d'ordre technique:

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Services Techniques Territoriaux
Correspondant : Sophie OLIVAUD
Adresse : Hôtel de la collectivité
BP113
97098 Saint-Barthélemy
Email : dst@comstbarth.fr

Horaires d'ouvertures : 7h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00 sauf le mercredi 7h30 - 12h00, fermé samedi et dimanche

ANNONCES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

DÉMOLITION D'UN ROCHER PRÉSENT EN BORDURE DE PISTE DE L'AÉROPORT DE ST JEAN, ENTRAVANT LA ZONE DE SÉCURITÉ DE LA PISTE

COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHELEMY

Direction des Services Techniques

Marchés passés selon la procédure adaptée :

Articles R2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique.

Objet et description de la consultation :

La Collectivité de Saint-Barthélemy recherche une entreprise pour procéder à la destruction d'un bloc rocheux de plusieurs tonnes

présent en bordure de piste.

Ces travaux nécessiteront l'utilisation d'engins et procédés spécifiques permettant la destruction du bloc constitué de roche dure. Ils se déroulent dans l'enceinte aéroportuaire, avec des contraintes spécifiques liées à la circulation des avions. Les travaux de destruction pourront se dérouler de jour, selon le trafic aéroportuaire et les évacuations pourront se faire soit en dehors des horaires d'ouverture de la piste soit par des terrains privés sur accord de ces derniers.

Les travaux sont à réaliser dès que possible avant le début de la saison touristique.

L'offre de l'entreprise est à envoyer soit sur l'adresse email de la direction des Services techniques dst@comstbarth.fr, soit à déposer directement à la direction des services techniques.

Référence de la consultation : 2020/TEC/SDO/30

Date limite de remise des offres : 06 juillet 2020 à 12h00 (heure de Saint-Barthélemy).

L'offre économiquement la plus avantageuse sera jugée selon les critères suivants

Critères de jugement des offres :

- Prix : 60 %
- Délai et durée de l'intervention : 10%
- Engins et procédés adaptés au milieu aéroportuaire: 30%

Pour tout renseignement, merci de contacter madame DURAND OLIVAUD à la Direction des Services Techniques au 05.90.29.80.37 (Tél) – Email : dst@comstbarth.fr

Adresse : Hôtel de la Collectivité – La Pointe – Gustavia – 97133 SAINT-BARTHELEMY

Date de publication : 17/06/2020

MARCHÉ DE FOURNITURES : MARCHÉ DE FOURNITURE DE DÉCORATIONS DE NOËL

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article L.2123-1, R.2123-1, 1°, R.2123-4 et R.2123-5 du code de la commande publique.

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

Direction des Services Techniques
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

1/Pouvoir adjudicateur :

Désignation :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy
BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Statut : Collectivité d'Outre-Mer

Site internet principal : www.comstbarth.fr

Adresse du profil acheteur :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2020_9dJTSkv9E4

Activité(s) principale(s) :

Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

2/Objet du marché :

Marché de fourniture et livraison de décorations de Noël

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de fourniture : Achat

Lieu principal de livraison :

Le dépôt des Services Techniques de la Collectivité de Saint-Barthélemy, sous l'Aéroport de Saint-Jean.

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 34928500- 3 : Équipement éclairage public

ANNONCES LÉGALES

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.
Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.
Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

3/Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

4/Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.

Capacité économique et financière :

Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

5/Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

6/Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2020/TEC/RB/31

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2020

Date limite de réception des offres : 17/07/2020 à 12:00

(heure Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7/Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_9dJTSkV9E4

Obtention des documents en dehors du profil d'acheteur : Il peut être demandé par courriel à l'adresse suivante : nathalie.greaux@comstbarth.fr

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

8/Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : sur fonds propres.

9/Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

L'acheteur exige que les groupements d'opérateurs économiques soient solidaires.

10/Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

11/Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

6, rue Victor Hughes

97100 BASSE-TERRE

Tél: 05 90 81 45 38 - fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

12/Conditions de remise des candidatures

Soit les candidats remettent leur dossier sur la plate-forme dématérialisée à l'adresse suivante :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_9dJTSkV9E4

Soit les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté contenant une clé USB et une version papier portant les mentions :

Offre pour : Fourniture de décorations de Noël
-NE PAS OUVRIR-

Ce pli devra être remis contre récépissé au Service de la Commande Publique ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le présent document et ce, à l'adresse suivante :

Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Services Commande publique
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

13/Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Pour les renseignements d'ordre administratif :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Service de la Commande Publique
Correspondant : Nathalie GRÉAUX
Email : nathalie.greaux@comstbarth.fr
- Pour les renseignements d'ordre technique :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Direction des Services Techniques
Correspondant : Régis BEELDENS
Email : dst@comstbarth.fr

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 sauf le mercredi de 7 h 30 à 12 h 30

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA PISCINE TERRITORIALE DE SAINT-JEAN

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY
CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Direction des Services Techniques

ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

SARL SEVERIN

Norah, Marigot

97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Montant total du marché : 107 019.34€

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 23 juin 2020.

Le Président, Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

CONSTRUCTION D'UN ABRI BUS À ANSE DES CAYES

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHÉLEMY
CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Direction des Services Techniques

ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

SARL SEVERIN

Norah, Marigot

97133 SAINT-BARTHÉLEMY

Montant total du marché : 25 966.48€

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 23 juin 2020.

Le Président, Bruno MAGRAS

VIE DES SOCIÉTÉS

HOTEL GUANAHANI & SPA SAS

au capital de 57.003.940 €

Siège social : Marigot Anse du Grand Cul de Sac

97133 SAINT-BARTHELEMY

332 773 613 R.C.S. Basse-Terre

Par Décisions du 12/06/2020, l'Associée Unique a pris acte de la nomination de M. Leonard POTTER demeurant 35 Hampton Road, Scarsdale, NY 10583 (Etats-Unis) en qualité de Président en remplacement de M. Marc STAD. Mention sera faite au RCS de BASSE-TERRE.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : SCI des coquilles

SIEGE SOCIAL : Route de Devé - La Pomponnette - 97133

SAINT BARTHELEMY

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1 000 €

GERANT : M. Jean-François QUERU demeurant Route de Devé - La Pomponnette - 97133 SAINT BARTHELEMY

CESSIONS DE PARTS :

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de BASSE TERRE

Pour avis,

AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : Cabinet LGR S.A.

Forme : Sarl

Siège social : Camaruche - 97133 Saint-Barthélemy

Capital : 5000 euros

N° de Siren : Immatriculée au RCS de Basse-Terre

sous le numéro TMC 752457770

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du lundi 30 décembre 2019, il a été voté la résolution suivante à la majorité :

1/ fin de mandat de gérant de monsieur Pierre Carbonneau à compter du 30 décembre 2019

Modification au RCS de Basse-Terre

Pour avis, Le gérant

AVIS DE MODIFICATION

Dénomination sociale : Cabinet LGR S.A.

Forme : Sarl

Siège social : Camaruche - 97133 Saint-Barthélemy

Capital : 5000 euros

N° de Siren : Immatriculée au RCS de Basse-Terre

sous le numéro TMC 752457770

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du jeudi 5 décembre 2019, il a été voté la résolution suivante à la majorité :

1/ Nomination d'un gérant supplémentaire du cabinet LGR SA, Monsieur Arnaud Marzloff

Modification au RCS de Basse-Terre

Pour avis, Le gérant

SARL SFP Building Limited

Les Ficus - Camaruche

97133 St Barthélemy

Capital: 7622€ - RCS Basse-Terre 508543816

Suite à l'AGE du 16/03/2020, l'associé unique a décidé de nommer M. Fabien EGOT, demeurant chez Mme LARRIEU, avenue St André, 31 440 Burgalays en qualité de gérant, en remplacement de M. Stéphane CLOQUELL et de la refonte des statuts sous forme d'une SARL à associé unique.

Mention sera faite au RCS Basse-Terre

Pour avis

LALO PHOTOS LP

SAS au capital de 100€

Siège social: SBH DOM, LD les 4 chemins, marigot, 97133 Saint

Barthélemy

R.C.S de Basse Terre 845 360 817

Par AGE du 20/06/2020, les associés ont décidé de transférer

le siège social à : Aapt 56, résidence Jean Bart, Saint Jean,

97133, Saint Barthélemy.

Modification au RCS de Basse Terre

Pour faire paraître une annonce légale au sein du Journal de Saint-Barth, contacter le 0590 27 65 19 ou par email : journalsbh@orange.fr www.journaldesaintbarth.com

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018: 4,16€ la ligne de 40 signes.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale. www.actulegales.fr



RECHERCHE UN LOGEMENT

Afin de pouvoir continuer notre activité, à enseigner la voile et à faire découvrir le milieu marin à tous les enfants et adultes de l'île,

Le Saint Barth Yacht Club recherche activement un logement de fonction pris en charge par le club et sur du long terme. NOUS ÉTUIONS TOUTES PROPOSITIONS.

On compte sur vous et votre infaillible soutien !



0590 27 70 41 sbyc@wanadoo.fr

1 chambre, 1 salle de bain, salon tv, cuisine toute équipée et 1 terrasse. A 2 mn à pied de la plage, 150m des boutiques et restaurants. Promotion pour 3 nuits : 195€ . Tél. : 0690882241

1382-A louer local de stockage - 4 lots d'env 60 m2 chacun - 2000 € /lot - Lorient (Oasis) sbhalouer@gmail.com Tél. : 06.90.55.94.31

1384- A louer à l'année maison meublée de 3 chambres 3 SDB - pour 7 personnes - Idéal pour logement du personnel - Sur le haut d'Anse des Cayes - Parking: 1 voiture + scooter/Quad - € 5'500 /mois + charges Contact: sbhalouer@gmail.com - 0690 55 94 31

DEMANDE DE LOCATION

URGENT L'agence St. Barth Properties recherche pour son personnel, un couple, un logement individuel d'une chambre dispo-

nible au plus tôt et à un prix raisonnable. Merci de contacter le 0690 29 33 23.

MOTO

1381-A vendre Scooter 2016 Kymco 350cc TBE 7000km. 3000 euros Tél. : 0690 58 77 53

OFFRES D'EMPLOI

1383- Nord Elektron recherche un conducteur/conductrice de travaux en électricité. Vous aurez pour missions principales de préparer, organiser, encadrer et assurer le suivi de chantiers neuf ou de rénovation, dans le respect des règles de sécurité, des délais et du budget. CDI - Poste logé - Contact : 06.90.31.40.12

IMMOBILIER

1381-A vendre Logement 2 Ch, 2 sdb, grande terrasse refait neuf, vue mer St Jean 93m2 piscine Res proche plages et commerces 0690 633 990

AVIS DE REMERCIEMENTS



Suite au décès de
Mme Lucette LEDEE
survenu le 3 juin 2020 à l'âge de 86 ans

Ses enfants Gaby et Joël, ses petits-enfants, son gendre et toutes leurs familles remercient profondément toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, les ont soutenus dans cette épreuve douloureuse.

Nous remercions particulièrement le Dr. CHAREYRE et le Dr. NOUBOU ; ses infirmières libérales, le personnel soignant de l'H.A.D., son kiné Alex, Francius MATIGNON et son équipe.

Nous remercions également le Père Fiorenzo ROSSI, la communauté Palabra Viva, Nicole et Yvette, Rose-Hélène et Josette, Carole et Charles, Louisa et la chorale, Calixte et Jean-Marie, les fossoyeurs José et Charles, les radios Tropik FM et Radio St. Barth, la collectivité et la police territoriale et tous ceux que nous aurions pu oublier.

« Je quitte ceux que j'aime pour rejoindre ceux que j'ai aimés ».

Déposez vos
PETITES ANNONCES
DIRECTEMENT sur notre site internet
journaldesaintbarth.com

AUTOMOBILE

1381- Ici et La : vends « Terios » année 2014. Bon état - 39 558 Km - Contrôle technique OK Prix : 7 500 Euro - estate@iciet-

lavillas.com ou 06 90 64 55 18

OFFRES DE LOCATION

1383- A Saint Martin, Grand Case T2 contemporain à louer.



Location - Gestion - Vente

Villa « Côte Sauvage » 2 850 000 €

Grand Cul de Sac
Villa 2 chambres, 2 salles de bain, séjour, piscine.
Vendue en l'état après le cyclone.

Villa « Saint Jean Tourterelles » 2 995 000 €

Saint-Jean
Villa 02 chambres, 02 salles de bain, séjour, piscine
Vendue en l'état après le cyclone.

Terrain 1 695 000 €

Terrain à Vitet d'une surface de 1000 m² en zone UR.

www.icietlavillas.com
estate@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

Only
St. Barth Properties | Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Villa | Flamands

A proximité de la plage de Flamands,
belle villa de 3 chambres,
2 salles de bains, jacuzzi
(possibilité d'installer une piscine)
vue mer.

Prix 2 000 000 €.



Villa | Grand Cul-de-Sac



Villa de 2 chambres vendue en l'état et nécessitant des travaux suite au passage du cyclone Irma.

Elle est très privée et se trouve sur les hauteurs de Grand Cul-de-Sac bénéficiant d'une belle vue mer et sur le lagon en contrebas.

Prix sur demande.

St. Barth Properties Sotheby's International Realty - rue Samuel Fahlberg - Gustavia
sothebysrealty-stbarth.com - sothebys@stbarth.com - Tél. : 05 90 29 90 10

BÉLIER - 21 Mars au 20 Avril

Amour : Vous n'avez pas le cœur disponible à l'amour en ce moment. Vous êtes trop préoccupé par des problèmes matériels. Travail-Argent : Un entretien concernant les finances ne donnera pas les résultats escomptés. Ne démarrez rien d'important pour l'instant. Santé : Résistance diminuée.

TAUREAU - 21 Avril au 21 Mai

Amour : Vous chercherez avant tout à recevoir et à donner de la tendresse. Travail-Argent : Vous multiplierez les dépenses alors que votre budget ne vous le permet pas vraiment! Au travail, la prudence est de rigueur. Santé : Vous êtes en forme et votre moral est plutôt bon.

GÉMEAUX - 22 Mai au 21 Juin

Amour : Vous connaîtrez des expériences excitantes et originales qui vous permettront d'amorcer un renouveau dans votre vie affective. Travail-Argent : Ces jours-ci, vous bénéficiez de bons appuis. Des projets vous dynamisent et se concrétisent par un très beau succès. Santé : Vous êtes en forme.

CANCER - 22 Juin au 22 Juillet

Amour : Le climat vous promet une semaine sentimentale radieuse. Travail-Argent : Vous surmonterez facilement les petits problèmes, notamment dans le domaine financier. La chance vous secondera. Santé : Très bon dynamisme. Vous débordez d'énergie et vous ne tenez pas en place.

LION - 23 Juillet au 22 Août

Amour : Des rencontres imprévues pourront être à l'origine de liaisons agréables. Attention à une trop grande naïveté de votre part. Travail-Argent : Utilisez votre superbe potentiel pour mener encore plus habilement votre barque en matière financière. Santé : Vous vous sentirez bien et épanoui, vos espoirs et vos projets vous donneront du tonus et une belle vitalité.

VIERGE - 23 Août au 22 Sept

Amour : Vous déciderez de jouer la carte du romantisme. Pourquoi pas ? Travail-Argent : Bonne période pour prendre des contacts ou nouer des alliances utiles. Santé : Les défenses naturelles de votre organisme seront affaiblies.

BALANCE - 23 Sept au 22 Oct

Amour : Vous êtes dans une dynamique de succès. Vous vous épanouissez dans votre couple et vous y puisez force et confiance. Travail-Argent : Un projet qui vous tient à cœur pourrait bien vous donner quelques soucis, son évolution vous semble bloquée. Santé : Mangez varié et équilibré.

SCORPION - 23 Oct au 22 Nov

Amour : Vos amis ne vous appellent pas et vous vous sentez délaissé. Mais pourquoi ne faites-vous pas le premier pas ? Travail-Argent : Les difficultés que vous connaissez actuellement ne vous redonneront pas le goût du travail. Les choses s'arrangeront prochainement. Santé : Insomnies ? Surveillez votre état nerveux.

SAGITTAIRE - 23 Nov au 21 Déc

Amour : Misez plutôt sur la tendresse et soyez plus présent dans votre foyer. Travail-Argent : Soyez sans complexe et ayez la ferme détermination d'obtenir gain de cause. Santé : Vous avez du punch.

CAPRICORNE - 22 Déc au 20 Jan

Amour : Cette période vous permettra de passer un cap important de la vie à deux ou de franchir une étape clé dans votre vie sentimentale. Travail-Argent : Cette période sera intéressante pour votre activité mais il ne faudra pas hésiter à vous remettre en question. Santé : Vous dépensez énormément d'énergie et serez amené à puiser dans vos réserves.

VERSEAU - 21 Jan au 18 Février

Amour : Ne laissez pas les petits soucis quotidiens gâcher vos relations avec votre partenaire. Prenez du recul. Travail-Argent : Vous ferez preuve de précision et d'une organisation sans faille. Santé : Prenez soin de vous, surtout si les autres oublient de le faire !

POISSONS - 19 Fév au 20 Mars

Amour : Vous complèterez vos proches d'attentions. Travail-Argent : Vous aurez de brillantes idées, mais malheureusement pas les moyens de les mettre en œuvre. Santé : Bonne résistance. N'abusez pas de vos forces.

Des Artisans près de chez vous

Jardinier

• **LOUIS Philippe sarl**

ESPACES VERTS

Nouveau : broyage de végétaux.

Tous travaux en espaces verts : Création, aménagement, entretien, élagage, nettoyage de terrain, travaux avec Mini-Pelle.

Location + transport de benne.

rophil@wanadoo.fr 0590 27 55 97
0690 59 16 08 ou 0690 30 58 77

Blue assurances™
L'assurance des motards
Les Mangliers, St-Jean • 0590 520 271
info@blueassurances.com Orias 08045035

Cms
CARAÏBES MEDICAL SERVICES
Vente et location de matériel MEDICAL ET SPORTIF
du lundi au vendredi 8-18h / Samedi 8- 12h
rue Jeanne D'Arc, Gustavia
0590 51 12 23 - 0690 75 41 45
contact@cms-sbh.com

MPC Marrucho Palmeira
Construction
TRAVAUX de maçonnerie générale
et gros œuvre
0690 67 63 30 20 ANS D'EXPÉRIENCE

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
LECTURE OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-12H ET 14H-16H - TEL: 05 90 27 89 14

fixIT
Services informatiques
CAM n°5 - Marigot
09 70 71 72 20 - support@fixit.fr

Un référencement à partir de 50€ / mois
Plus d'informations au **0690 54 76 24**

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
cedex ISSN : 1254-0110
Tél. : 0590.27.65.19 - Fax : 0590.27.91.60
journalsbh@orange.fr - www.journaldesaintbarth.com
Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Dir. de la publication : Avigaël Haddad
Rédaction : Valentine Autruffe, Rosemond Gréaux
Imprimeur : Daily Herald N.V.
Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT	06.90.31.70.73
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	196 ou 05.96.70.92.92
CPS ST BARTH - MSA	05.90.87.22.10
DISPENSARE	05.90.27.60.27
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
HÔPITAL	05.90.27.60.35
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
POMPIERS	18 ou 05.90.27.62.31
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
SÉCURITÉ CIVILE	05.90.29.70.66
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Rault Jean-Baptiste	05.90.29.71.01
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien Yann	05.90.29.71.01
Acuponcteur : Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Médecine morphologique et anti-âge : P.M Havet	06.90.67.55.64

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien orthopédiste : Samani Jacques	05.90.51.19.57
Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	06.90.28.84.14
Pédiatre : Charlotte Bailly	06.90.65.01.29
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophthalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Achebouche M.K.	05.90.87.25.55
Rident Véronique	05.90.51.10.90
Radiologue : JF Bartoli & B Bartoli	05.90.52.05.32
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Urologue : Pierre Teillac	0690.75.58.56

CABINETS DENTAIRES

Brault des Grouëts Morgane	05.90.51.98.11
Caraman Losfeld Mihaëla	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Dominici Jean	05.90.27.87.28
Gardette Romain	05.90.51.98.11
Losfeld Richard	05.90.52.80.32
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.51.98.11
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08
Orthodontie : Merou Patrick	05.90.51.98.11

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Philippon Thomas	06.90.29.11.01
Diététicienne: Beal Aurélie	06.90.47.49.10
Ergothérapeute: Mathilde Flatot	06.90.52.51.12

Infirmiers-Infirmières :

Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Baud Sébastien		06.90.37.08.22
Blanchard Anne Françoise		06.90.40.27.88
Campanella Fabien		06.90.65.85.66
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Cousin Dominique		06.90.37.29.05
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Pillore Maryse		06.90.63.55.70
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Laboratoire d'analyses : Emmanuelle Rousset Bourgoïn		05.90.29.75.02

Masseur-Kinésithérapeutes :

Agoulon Marion	06.90.14.02.10	05.90.27.81.32
Aubin Plasse Pauline	06.90.37.22.32	05.90.87.18.77
Bertin Guylène	06.90.35.94.96	05.90.29.28.07
Baud Céline	06.90.58.57.82	05.90.27.67.86
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Diguet Florian	06.90.38.04.86	05.90.87.18.77
Evrard Patrick	06.90.302.705	05.90.27.67.86
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Lalo Valentin	06.07.96.83.72	05.90.29.72.42
Pastourel Delphine	06.90.65.76.35	05.90.27.67.86
Pépin Charles	06.35.23.77.96	05.90.29.72.42
Tardy Laure		06.90.39.55.04
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Vandenhove Anne Lise	06.90.37.70.27	05.90.27.81.32
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86

Orthophoniste :

Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Fernandes Pereira Sandra	06.90.33.05.35
Aubin Plasse Pauline	05.90.87.18.77
Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
Charles-Messance Alix	06.90.74.35.37
Chilah Yasmine	06.90.73.39.32
Gréaux Dominique	06.90.67.30.50
Grevin Stephanie	06.90.71.36.15
Luu Céline	06.90.48.48.17
Nicanor Vandenberghe Mailys	06.90.52.40.12
Vezoso Brian	06.90.26.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Ostéopathe :

Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Evrard Patrick	06.90.302.705
Vandenhove Anne Lise	06.90.37.70.27
Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Djukanovic Elisabeth	05.90.29.62.11
Guarato Laure	06.90.68.16.99
Marine Brinster	06.90.40.26.63
M. Laure Penot	05.90.52.00.55
Laetitia Santarelli	05.90.51.11.69
Gandouff Victoria	06.90.50.59.64
Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
Chiappello Eliana	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre & Benjamin	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Pédicure Podologue :

Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Evrard Patrick	06.90.302.705
Vandenhove Anne Lise	06.90.37.70.27

Psychologue :

Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Djukanovic Elisabeth	05.90.29.62.11
Guarato Laure	06.90.68.16.99
Marine Brinster	06.90.40.26.63
M. Laure Penot	05.90.52.00.55
Laetitia Santarelli	05.90.51.11.69
Gandouff Victoria	06.90.50.59.64
Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
Chiappello Eliana	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre & Benjamin	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

Psychothérapeute

Pharmacie	05.90.27.66.61
Sage Femme	05.90.27.61.82
Vétérinaires :	05.90.27.89.72

Note aux usagers du port



Avec l'ouverture de la saison cyclonique 2020, il est rappelé aux usagers du port de Gustavia, plaisanciers et professionnels, que le port n'est pas un abri sûr.

De ce fait, il vous est demandé dès à présent de vérifier l'état de votre mouillage, le bon fonctionnement de votre moteur ou de vos voiles, ainsi que le bon état de navigabilité de votre navire. Il est important pour vous de prévoir, le plus tôt possible, un abri pour la mise à terre de votre bateau si besoin est. La direction du port de Gustavia compte sur votre sens des responsabilités dès l'annonce d'un phénomène cyclonique.

Pour rappel, l'article 8.5 du règlement de police du port de Gustavia prévoit :

- Dès l'annonce par les services météorologiques de l'arrivée de vents forts établis (ou soutenus) d'une vitesse supérieure ou égale à 80 km/h, de toute direction ou d'une forte houle de plus de 3 mètres, de secteur Nord-Est à Sud en passant par l'Ouest, les mouillages (corps morts, chaînes, bouées) appartenant à la Collectivité sont formellement interdits d'utilisation.

- A défaut du respect de cet article, les propriétaires ou capitaines seront tenus juridiquement et civilement responsables de tout dégât causé aux tiers, ou aux infrastructures portuaires de la Collectivité.

- De même, nous attirons votre attention sur une bonne vérification de votre police d'assurance. L'expérience Irma en 2017 ayant relevé que beaucoup de contrats protégeaient mal les assurés et que la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne fonctionnait pas pour les bateaux.

SESSION D'ASR

Une session d'examen ASR (Attestation de Sécurité Routière) se fera le mardi 7 juillet à 9h au collège Mireille-Choisy. L'ASR est réservé aux jeunes de 16 à 20 ans, n'ayant pas passé ou obtenu l'ASSR-2 durant leur scolarité au niveau collège. Il est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire avant l'âge de 21 ans et permet également de passer le BSR. Pour s'inscrire, vous devez remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site du collège à l'adresse : <https://mireillechoisy.clg.ac-guadeloupe.fr> et le transmettre, avec la photocopie d'une pièce d'identité, à asr-sbh@orange.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres du collège avant le 6 juillet.

COUPURE EDF

La distribution d'énergie électrique sera interrompue pour travaux sur le réseau basse tension le jeudi 25 juin entre 8 h et 12h dans le quartier de Lurin, plus exactement à droite en montant après l'accès au domaine Pogamus (du transformateur EDF jusqu'au fond).

SAINT-BARTH ECHECS - HOMMAGE À MARIUS

Saint-Barth Echecs et tous les joueurs pousseurs de bois tiennent à rendre hommage à l'Ami Marius. En novembre 2003, il a prêté le Select le jour de l'assemblée générale constitutive et a payé la tournée à tous les membres présents. Ses enfants Eddy, Garry et Vianney ont pris le relais en soutenant régulièrement l'association. Nous leur présentons nos plus chaleureuses condoléances.

MESSES CATHOLIQUES

Jeudi 25 juin : messe à 6h30 à Gustavia
Vendredi 26 juin : pas de messe
Samedi 27 juin : messe à 17h30 à Lorient
Dimanche 28 juin : messe à 7h à Lorient et à 8h30 à Gustavia

STAGE DE THÉÂTRE

SB Artists organise à partir du 6 juillet un

stage de théâtre pour les enfants de 7 à 11 ans. 15h par semaine du lundi au vendredi. Tarifs : 175€/semaine + 25€ adhésion à l'association. Informations et Inscription auprès de Samantha au 06.90.59.06.95

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions aux services de :

- Restauration scolaire
 - Ramassage scolaire
 - A.L.S.H (Accueil de loisirs) "Les Colibris"
- Pour l'année scolaire 2020-2021, la période d'inscription est du 15 au 26 juin.

La Collectivité informe les parents d'élèves que les inscriptions aux services de restauration scolaire, ramassage scolaire et accueil de loisirs pour l'année scolaire 2020-2021 se dérouleront du lundi 15 juin 2020 au vendredi 26 juin 2020 inclus. Les formulaires d'inscription seront disponibles sur le site internet de la Collectivité au www.comst-barth.fr dans l'onglet Espace administrés. Les formulaires sont à compléter en ligne et à envoyer en priorité par mail à l'adresse sde@comstbarth.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres située à l'extérieur du bâtiment de l'hôtel de la Collectivité avant le 26 juin. Pour les élèves du Collège, les formulaires d'inscription à la restauration scolaire seront disponibles à la rentrée scolaire du mois de septembre 2020. Aucune inscription ne sera validée si les factures antérieures n'ont pas été réglées. Pour toute communication avec le service :

- par téléphone: 0590.29.80.40
- par email: sde@comstbarth.fr

STAGES D'ÉTÉ DE L'AJOE

Cet été, l'Ajoe vous propose des vacances à la carte...

- Football – multisports
- Pour les enfants de 6 à 15 ans stage de football et multisports du 6 juillet au 21 août 2020. Du lundi au vendredi de 8h30-12h au stade et sur le plateau de l'Ajoe à Lorient. Tarifs : 125€/semaine. Renseignements et inscriptions auprès d'Alan au 0690 30 95 87
- Surf
- Stage de Surf à partir du 29 juin 2020, trois

matinées par semaine en fonction des conditions météo. Tarifs : 35€/matinée. Renseignements et inscriptions sur la page Facebook du Reefer Surf Club en message privé ou au 0690 76 84 70

- Danse - Hip Hop et comédie musicale

Du 06 au 31 juillet 2020, Cécile organise un stage de danse, hip hop et comédie musicale pour les 6-12 ans de 13h30-16h30 à la salle de danse de Lorient. 75€ la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Nombre de place limité, inscriptions obligatoires au préalable, permanence inscriptions prévue le 24 juin de 16h à 18h à l'Ajoe

- Matinées créatives

Du 6 au 31 juillet 2020 des matinées créatives sont mises en place à l'Ajoe de 8h à 12h pour les enfants de 6 à 12 ans. Tarifs : 65€/semaine. Le nombre de place étant limité, les inscriptions sont obligatoires. Permanence prévue le 24 juin de 16h à 18h à l'Ajoe

- English afternoons

Du 6 juillet au 21 août des "English Afternoons" sont proposés de 14h à 17h à l'Ajoe pour les 6-12 ans. Tarifs : 45€ la semaine de 4 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi). Le nombre de place étant limité, les inscriptions sont obligatoires. Permanence prévue le 24 juin de 16h à 18h à l'Ajoe.

STAGE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES

En baie de Saint Jean, le Centre Nautique de Saint Barth (CNSB) et le CaribWaterplay organisent des stages Multi-Activités Nautiques pour les enfants de plus de 7 ans avec un programme complet regroupant planche à voile et voile en catamaran de sport ainsi que la découverte de nombreux autres sports nautiques comme le surf, stand up paddle et kayak. Les stages débutent le 6 juillet et auront lieu pendant huit semaines du lundi au vendredi, de 8h30 à Midi, pour un tarif à partir de 160€ le stage d'une semaine. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser sur place, par téléphone au 06.65.95.43.52 ou par email à contact@caribwaterplay.com

STAGE D'ÉTÉ - VOILE

Le Saint-Barth Yacht Club organise des stages de voile à partir du 22 juin pour les enfants dès 5 ans. En effet, l'association a levé la restriction qu'imposait le Covid-19 pour les plus jeunes : le "jardin des mers" pour les enfants de 5 à 7 ans reprendra le matin de 9 heures à midi. Les cours en Optimist (7 - 11 ans) auront lieu de 9h à 12h, tandis que les sessions en RS Fevas (à partir de 11 ans) se dérouleront l'après-midi de 13h30 à 16h30. Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur la page Facebook de l'association ou par mail à sbyc@wanadoo.fr.

STAGE À LA PISCINE TERRITORIALE

Les maîtres-nageurs de la piscine territoriale organisent à partir du mercredi 1er juillet des semaines de stage de natation apprentissage et perfectionnement pour les enfants de 4 ans et plus. Programme : 8h30 accueil des enfants ; 9h cours de natation apprentissage et perfectionnement. 10h goûter ; 10h15 à 11h30 jeux libres ; 11h45 fin de la matinée. Les enfants doivent prévoir un maillot de bain, un Lycra, de la crème solaire et un bonnet de bain pour les cheveux longs. Tarifs : 25€ la matinée (goûter inclus). 100€ la semaine de cinq jours Renseignements et inscriptions 0590.27.60.96

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

L'association « Trait d'Union » reprend ses permanences dans le cadre du « Plan d'accès aux Droits ». Le PAD permet à toute personne de disposer d'informations juridiques gratuites afin de répondre aux questions des usagers (droit civil, pénal, droit du logement, droit du travail...). Association Trait d'union Juriste-Coordonnatrice du PAD de Saint-

PUBLI

STAGE AVEC VICKY'S FÉRIÉ

L'Atelier de Vicky's Féerie vous propose du 6 juillet au 29 août des stages de loisirs créatifs pour les enfants à partir de 4 ans avec des semaines à thèmes comme par exemple : Les Pays du Monde, L'Art des Couleurs, Jungle Paradise, Autour du Cinéma, Univers Mangas ... Les stages ont lieu du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Tous les samedis pour les enfants à partir de 7 ans « Expériences scientifique » avec Jordan. Tarifs : 20€ l'atelier. Tarif dégressif en fonction du nombre d'ateliers réservé ou du nombre d'enfants par famille. Informations et Inscriptions au 0690.65.21.19. Programme détaillé : www.vickysfeerie.com Retrouvez Vicky sur Facebook et Instagram.

Barthélemy, Sibel Aydin. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 0690.25.98.42 ou à l'adresse mail suivante : pointdaccessaudroit.sxm.sbh@gmail.com

SITE DE PROPRIÉTÉ - HORAIRES

Depuis le lundi 11 mai les ordures ménagères, la collecte sélective et cartons sont acceptés. Le port du masque est obligatoire et le paiement se fera uniquement en CB ou en chèque. Ouanalao Environnement vous demande de bien respecter les consignes des agents, les gestes barrière ainsi que les règles de distanciation.

Côté particuliers à partir du 11 mai : accueil pour ordures ménagères, cartons et collecte sélective, de 6 heures à 11 h 45 du lundi au samedi et de 6 heures à 10 h 45 le samedi. Fermé le dimanche.

Côté professionnels : du lundi au vendredi, de 6 heures à 11 h 45, et le samedi de 6 heures à 10 h 45 pour ordures ménagères, collecte sélective, cartons.

- Ferrailles/aluminium lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Broyeur encombrants mardi et jeudi sur rendez-vous (0590.27.66.64)

- Cartons du lundi au samedi

- Pneus, huile végétale, plâtre : du lundi au vendredi

- Broyeur végétaux : lundi, mercredi et vendredi sur rendez-vous (0590.27.66.64)

- Huiles minérales : vendredi uniquement

- Dépollution DEEE / batterie : du lundi au vendredi

- Gravats, verre industriel, véhicules hors d'usage : fermé jusqu'à nouvel ordre

TRAVAUX CAMARUCHE

Jusqu'au vendredi 28 août, la circulation se fera à sens unique entre le Stop de Lorient (carrefour entre le cimetière et MiniMart) et le carrefour du haut de Camaruche. Il sera possible de rouler dans le sens Marigot vers Saint-Jean, mais pas dans le sens contraire. Une déviation est mise en place via Petite Saline et Grand Fond pour accéder au Vent de l'Île.

TRAVAUX PUBLIC

Jusqu'au 25 septembre inclus, la circulation des véhicules ne se fera que dans un seul sens sur la voie 210 à Public, qui relie le giratoire de la Tourmente à la ZI de Public. La circulation reste ouverte dans la descente, mais pas dans la montée. Il est recommandé aux véhicules de passer par la pente entre le dispensaire et la Sidem pour rejoindre Gustavia depuis Saint-Jean. Ce passage est interdit aux 7,5 T. Pour quitter Public il faudra entrer à Gustavia, et sortir par le dispensaire, en utilisant la rue de la Suède, dont le sens de circulation est inversé le temps des travaux. Le stationnement y sera interdit. Enfin la route entre Corossol et Colombier reste ouverte.